



Bulletin Officiel

N° 4679 Jeudi 04 Septembre 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

AL KHOUTAF 2

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « EMPRUNT SUBORDONNE BTK 2014 -1» 3-9

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2014-1 » 10-13

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

AL KHOUTAF 14

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

AL KHOUTAF 15-17

COURBE DES TAUX

18

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

19-20

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2014

- BIAT
- SOTRAPIL
- NEW BODY LINE
- SIMPAR

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/06/2014

- SICAV BH PLACEMENT

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

Société Industrielle Tunisienne d'Enveloppe et du Cartonnage

AL KHOUTAF

Route de Gabès km 1,5 SFAX

La Société Industrielle Tunisienne d'Enveloppe et du Cartonnage « AL KHOUTAF » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation en numéraire du capital social de la société de **765 765 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2013 et ouverte à la souscription le 28 mai 2014, conformément au prospectus d'émission visé par le CMF en date du 30 avril 2014 sous le n°14-861, a été réalisée **à hauteur de 75,295% du montant de l'augmentation de capital décidée** et ce, **par la souscription de 115 317 actions nouvelles** de nominal 5 dinars chacune, souscrites en numéraire **au prix de 10 dinars l'action**, et libérées totalement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **9 000 000 dinars divisé en 1 800 000 actions nominatives** de nominal 5 dinars chacune et l'article **6** des statuts a été modifié en conséquence.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2014 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2014. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire Subordonné « Emprunt Subordonné BTK 2014 -1 »

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BTK, réunie le 13 juin 2013, a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires, au cours de l'exercice 2013 et 2014, pour un montant total maximum de 140 millions de dinars à réaliser selon la conjoncture du marché et les besoins de la banque et a donné tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et accomplir les formalités nécessaires à l'émission de ces emprunts.

Le Conseil d'Administration, réuni le 11 décembre 2013, a décidé d'émettre, en 2014, plusieurs emprunts obligataires pour une enveloppe de 140 millions de dinars sur une ou plusieurs tranches et délègue tous pouvoirs à la Direction Générale de la Banque, afin de fixer, en accord avec la Direction financière de BPCE IOM, les modalités et les conditions de chaque tranche en fonction des conditions du marché.

Après concertation avec la direction financière de la BPCE IOM, la Direction Générale de la BTK a décidé d'émettre l'emprunt selon les conditions suivantes

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	7,35% et/ou TMM+ 1,90%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 années de franchise	7,45% et/ou TMM + 2,05%	Constant par 1/5 ^{ème} à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant : L'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné BTK 2014-1 » est d'un montant de 40 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 60 000 000 de dinars, divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **15/09/2014** et clôturés au plus tard le **15/12/2014**. Ils peuvent être clôturés sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis soit un maximum de 600 000 obligations subordonnées.

- Suite -

En cas de non placement intégral de l'émission au 15/12/2014 et passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la Banque.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/09/2014** auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF, intermédiaire en bourse sise au rue du Lac Obéira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac -1053 Tunis.

But de l'émission

L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2014-1 » permettra à la banque de financer des crédits sur des ressources de même maturité et par conséquent d'adosser des ressources à moyen terme à des emplois à moyen terme, d'enrichir la gamme de ses produits et services et de renforcer son réseau d'agences.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la Banque de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance), De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers
- **Dénomination de l'emprunt** : «Emprunt Subordonné BTK 2014-1»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/12/2014**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **15/12/2014** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- Suite -

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- ✓ *Taux variable :*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,90% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- ✓ *Taux fixe :*

Taux annuel brut de 7,35% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de franchise :**

- ✓ *Taux variable :*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,05% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 205 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N.

- ✓ *Taux fixe :*

Taux annuel brut de 7,45% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale.

Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **15/12/2019** pour la catégorie A et le **15/12/2021** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée,

Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **15 décembre** de chaque année.

- Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/12/2015**.
- Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **15/12/2015** et le premier remboursement en capital aura lieu le **15/12/2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

- Suite -

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 7,35% l'an (pour la catégorie A) et 7,45% l'an (pour la catégorie B).

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence.

Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2014 (à titre indicatif), qui est égale à 4,7425% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel par catégorie comme suit :

- ✓ *Pour la catégorie A* : du présent emprunt le taux de rendement actuariel annuel est de 6,6425%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,90%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- ✓ *Pour la catégorie B* : du présent emprunt le taux de rendement actuariel annuel est de 6,7925%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,05%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A.
- ✓ 7 ans pour la catégorie B.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2014-1» est comme suit:

- ✓ 3 années pour la catégorie A.
- ✓ 5 années pour la catégorie B.

- **Duration de l'emprunt :**

La durée pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,740 années** pour la catégorie A et **4,301 années** pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 4 août 2014 sous le numéro 14/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être

- Suite -

soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

Le 20 décembre 2013, l'agence de notation internationale Standard & Poor's Ratings a attribué à la BTK la note B à long terme avec perspective d'évolution négative.

Selon l'agence de notation internationale Standard 61 Poor's Ratings, la note « B » attribuée à la BTK, repose sur le fait que le paiement à l'échéance présente une incertitude du fait de la vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorables sur le plan économique et financier

Notation de l'emprunt:

La présente émission a reçu la note «CCC» par l'agence de notation Standard & Poor's, sur l'échelle internationale, en date du 27/08/2014.

La note « CCC », sur l'échelle internationale, repose sur le fait que les obligations subordonnées sont présentement vulnérables et que la capacité de faire face aux engagements financiers dépend des conditions favorables sur le plan commercial, économique et financier.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF-, intermédiaire en Bourse, sise au rue du Lac Obéira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac – 1053 -Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant, Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt obligataire « Emprunt Subordonné BTK 2014-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de d'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse.

- Suite -

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité y afférents.

Marché des titres

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilière de Tunis à savoir deux emprunts obligataires «BTK 2009» et «BTK 2012-1».

Par ailleurs, il n'existe pas des titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt obligataire, la BTK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse «SCIF» de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BTK 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

La BTK s'engage, dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BTK 2014-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations subordonnées souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance ».

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 29/08/2014 sous le numéro 14-0865, du document de référence « BTK 2014 » enregistré par le CMF en date du 04/08/2014 sous le n°14-002, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2014, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2014. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

La présente note d'opération et le document de référence « BTK 2014 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la BTK sise au 10 bis Avenue Mohamed V – 1001 Tunis ; de la SCIF intermédiaire en bourse - Rue du Lac Obéira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2014 et les indicateurs d'activité de la BTK relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2014, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2014. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 09/06/2014 a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) au cours de 2014 et 2015 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 26/08/2014 a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire 2014 « HL 2014-1 ».

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «HL 2014-1 »

Montant : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 40 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie	Durée	Taux d'Intérêt
Catégorie A	5 ans	7,65% et/ou TMM+2,3%
Catégorie B	7 ans dont 2 années de grâce	7,8%

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- *Taux variable*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts

- Suite -

majorée de 230 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

- *Taux fixe*

Taux annuel brut de **7,65%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- *Taux fixe*

Taux annuel brut de **7,8%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,65% l'an pour la catégorie A et 7,8% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2014 (à titre indicatif), qui est égale à 4,7425%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,0425%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,3%**, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2014-1 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de **7 ans** avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et de **5 ans** pour la catégorie B.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,730** années pour la catégorie A et **4,273** années pour la catégorie B.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

- Suite -

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30/10/2014**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **30/10/2014**.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30/10/2019** pour la catégorie A et le **30/10/2021** pour la catégorie B.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **30/10/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **30/10/2015** pour la catégorie A et le **30/10/2017** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/09/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **30/10/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/10/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30/10/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **30/11/2014** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/09/2014** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « HL 2014-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

- Suite -

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

Le 08 Novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé les notes nationales attribuées à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB - (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Cette note a été confirmée le 14 mars 2014.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB-(tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 26/08/2014.

Cotation en bourse :

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Hannibal Lease s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2014-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 14-0866 en date du 29 août 2014, du document de référence « HL 2014 » enregistré par le CMF sous le n° 14-004 en date du 29 août 2014 et des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2014, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2014. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2014 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2014.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2014 et les indicateurs d'activité de Hannibal Lease relatifs au troisième trimestre 2014 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف

المقر الاجتماعي : طريق تونس كم 13.5 سيدي صالح صفاقس

يتشرف مجلس إدارة الشركة باستدعائكم لحضور الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2013 التي ستعقد يوم الجمعة 5 سبتمبر 2014 بداية من الساعة الثانية بعد الزوال بنزل برج الضيافة الكائن بطريق سكرة كلم 3 صفاقس وذلك قصد المداولة في جدول الأعمال التالي :

1. المصادقة على طرق وأجال إستدعاء الجلسة العامة العادية للسنة المالية 2013
2. قراءة تقرير التصرف المتعلق بالسنة المالية 2013
3. قراءة التقرير العام والتقرير الخاص لمراقب الحسابات لسنة 2013 .
4. المصادقة على تقرير التصرف المتعلق بالسنة المالية 2013.
5. المصادقة على الإنفاقيات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 وعلى العمليات الأخرى مع الأطراف المرتبطة.
6. ضبط منحة الحضور لأعضاء مجلس لسنة 2013.
7. المصادقة على القوائم المالية لسنة 2013.
8. تخصيص النتائج لسنة 2013.
9. قراءة تقرير التصرف المتعلق بالمجمع لسنة 2013 .
10. قراءة تقرير مراقب الحسابات حول القوائم المالية للمجمع لسنة 2013.
11. المصادقة على تقرير التصرف للمجمع المتعلق بالسنة المالية 2013.
12. المصادقة على القوائم المالية المجمع لسنة 2013.
13. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة والمدير العام.
14. الإعلام بتولي مناصب إدارة بشركات أخرى يشغلها المدير العام أو أعضاء مجلس الإدارة.
15. تعيين مراقب حسابات للسنوات المالية 2014، 2015، 2016.
16. منح النفوذ للقيام بالإجراءات.

AVIS DES SOCIETES

مشروع القرارات

الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف

المقر الاجتماعي : طريق قابس كم 1.5 صفاقس

5 مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم
سبتمبر 2014

القرار الأول : المصادقة على طرق وآجال الإستدعاء

تصادق الجلسة العامة العادية على إنعقادها بعد ستة أشهر التي تلي قفل
القوائم المالية ، وتقر أن هذا التأخير لا يمس من مصالح المساهمين، كما
تصادق على طريقة الإستدعاء.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثاني : المصادقة على تقرير مجلس الإدارة

تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية 2013 من
جميع النواحي وبدون أي إحتراز.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثالث : المصادقة على القوائم المالية

بعد المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وبعد تلاوة التقرير العام والتقرير الخاص
لمراقب الحسابات ، تصادق الجلسة العامة على قائمة الكفالات والضمانات
والتأمينات المقدمة من الشركة وعلى القوائم المالية المتكونة من الموازنة ومن قائمة النتائج ومن
جدول التدفقات النقدية ومن الإيضاحات وحول القوائم المالية المتعلقة بالسنة المحاسبية
2013.

كما تصادق الجلسة العامة على الإختيارات والطرق المحاسبية المعتمدة لإعداد هذه
القوائم المالية.

وتصادق الجلسة العامة كذلك على ما جاءت به القوائم المالية من عمليات أفرزت إلى حد
تاريخ قفل حسابات 2013 ربح صافيا قيمته 300.259,747 ديناراً.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الرابع : تخصيص النتائج

تبعاً لطلب هيئة السوق المالية بالإلزامية تخصيص حساب احتياطي
لإعادة التقييم القانونية لسنة 1995 بداية من سنة 2010، تقرّر الجلسة العامة
تخصيص الحساب المذكور كما يلي :

278 869,139	* حساب احتياطي لإعادة التقييم القانونية :
-13 943,457	- ذخائر قانونية (5 %) :
264 925,682	- نتائج مؤجلة :

وبذلك تصبح النتائج المؤجلة في 270 247,385 بقيمة 2013/12/31 ديناراً.

- Suite -

بعد أن لاحظت الجلسة العامة أن حسابات السنة المالية 2013 أفرزت ربحاً صافياً بما قيمته 300.259,747 ديناراً ، تقرر الجلسة العامة المصادقة على تخصيص النتائج كما يلي :

300.259,747 دينار	* الربح الصافي سنة 2013
270.247,385 دينار	* الربح مرجحاً إدخاله : - تخصيص أرباح سنة 2012 : 5 321,703 دينار - تخصيص احتياطي لإعادة التقييم القانونية : 264 925,682 دينار.
570.507,132 دينار	الجملة
-28.525,356 دينار	* إقتطاع بعنوان الذخر القانوني 5 %
541.981,776 دينار	الباقى
-540.000,000 دينار	* الربح القابل للتوزيع على عدد الأسهم الممثلة لرأس المال
1.981,776 دينار	* الربح المرجحاً إدخاله

ويكون قدر التوزيع للسهم الواحد 300 مليم صافي أي بنسبة 6 % من القيمة الإسمية للسهم.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الخامس : المصادقة على العمليات والإتفاقيات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

بعد تلاوة التقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلق بالعمليات والإتفاقيات المنظمة المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية، تصدق الجلسة على كل الإتفاقيات المنصوص عليها بهذا التقرير وعلى طرُق تدوينها بالحسابات السنوية.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار السادس : إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة والمدير العام :
نتيجة للقرار الأول والثاني ، تعطي الجلسة البراءة التامة النهائية بدون قيد ولا شرط لأعضاء مجلس الإدارة والمدير العام لتصرفهم خلال السنة التي قفلت حساباتها في 31 ديسمبر 2013.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار السابع : المصادقة على تقرير تصرف المجمع لسنة 2013 :
تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير تصرف المجمع لسنة 2013 من جميع النواحي وبدون أي إحتراز.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثامن : المصادقة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2013 :
بعد المصادقة على تقرير تصرف المجمع وبعد تلاوة التقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالقوائم المالية للمجمع لسنة 2013،

تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2013.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

- Suite -

القرار التاسع : الإعلام بتولي مناصب إدارة شركات أخرى للمدير العام وأعضاء مجلس الإدارة :

عملا بأحكام الفصل 192 (جديد) من مجلة الشركات التجارية ، يعلم الممثل القانوني للشركة السادة المساهمين أن أعضاء مجلس الإدارة ورئيس المجلس قاموا بإعلامه بأنهم لا يشغلون وظائف إدارة بشركات أخرى. عملا بأحكام الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية يعلم مجلس إدارة الشركة السادة المساهمين أن المدير العام السيد حلمي والي قام بإعلامه بأنه لا يشغل أي وظائف تسيير إدارة بشركات أخرى. وأقرت الجلسة لأعضاء المجلس والمدير العام بهذا الإعلام.

القرار العاشر : ضبط منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة

قررت الجلسة العامة منح مكافأة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ 26.250 دينار خاما أي ما يعادل 21.000 دينار صافية من الضرائب ، وذلك لتصرفهم طيلة السنة المالية 2013.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الحادي عشر : تعيين مراقب الحسابات للسنوات 2014، 2015 و 2016

قررت الجلسة العامة تعيين مراقبا لحسابات الشركة للسنوات 2014، 2015 و 2016.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ.....

القرار الثاني عشر : التفويض للقيام بالإجراءات

أعطيت جميع التفويضات والنفوذ لحامل نسخة أو نظير من هذا المحضر للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار التي يستوجبها القانون أينما لزم الأمر.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 04 SEPTEMBRE 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,009%		
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		5,001%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,990%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,982%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,975%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,965%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,961%	1 010,064
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,956%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,947%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015		4,939%	
TN0008003006	BTC 52 SEMAINES 01/09/2015	4,898%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,940%	1 000,523
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,093%	1 003,194
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,310%	896,860
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,373%	997,166
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,586%	1 030,295
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	5,777%		985,424
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,911%	985,241
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,940%	781,679
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,985%	982,441
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"	6,153%		971,392
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,192%	965,576
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,282%	1 037,670
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,297%	957,573
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,393%		971,967

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	151,406	151,419		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,358	13,360		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,375	1,376		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	37,071	37,074		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,367	50,371		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	153,594	153,636		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	551,216	551,868		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	109,407	109,169		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	121,360	120,917		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	117,620	117,359		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	111,566	111,331		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,813	86,864		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	127,614	127,457		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	89,618	89,411		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	105,543	105,661		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 387,814	1 389,272		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 274,592	2 283,523		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	103,487	102,476		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	101,786	101,745		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	126,362	126,443		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 198,808	1 193,195		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	121,061	120,787		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,546	15,527		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 207,746	5 192,056		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 094,162	5 068,361		
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,190	2,187		
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,924	1,923		
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,051	1,046		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	107,058	107,069
30 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	14/04/14	3,727	104,217	102,725	102,734
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	104,696	104,706
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	101,377	101,389
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	102,412	102,424
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	105,648	105,657
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	102,874	102,885
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	101,770	101,780
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	102,069	102,078
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	103,833	103,843
39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	100,989	100,999
40 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	102,944	102,954
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	102,935	102,946
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	105,380	105,391
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	104,296	104,307
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	102,248	102,257
45 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	101,380	101,390
46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	103,416	103,426
47 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	101,403	101,415
48 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	102,511	102,521
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	103,738	103,747
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	101,213	101,224
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	102,263	102,274
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	103,796	103,806
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	101,156	101,166
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>							
54 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,412	10,413
55 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	101,701	101,710
56 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	102,652	102,663

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	100,091	100,164
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	64,413	64,383
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	139,138	139,177
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 384,927	1 385,597
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,346	108,325
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,341	106,343
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	80,272	80,174
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,706	16,707
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	259,744	259,702
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	30,919	30,895
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 260,409	2 258,618
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	75,027	74,935
69	SICAV Avenir	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	56,264	56,217
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	99,125	99,073
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	109,107	109,030
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	94,508	94,469
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,283	11,279
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	12,033	12,020
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	15,300	15,291
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	14,046	14,045
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	12,056	12,061
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,772	10,773
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,455	10,454
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,641	10,641
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	119,112	119,240
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	121,376	121,498
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,270	10,278
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	101,845	101,764
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,462	19,457
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	72,218	72,074
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	75,211	75,053
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,966	95,962
89	FCP BIAT-CROISSANCE (1)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	87,926	82,962	82,750
90	FCP BIAT-EQUILIBRE (2)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	-	-	94,496	94,577	94,501
91	FCP BIAT-PRUDENCE (3)	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,624	101,630
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,442	9,430
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	7,336	7,340
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
94	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	96,987	96,965
95	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	97,750	96,444
96	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	128,532	128,340
97	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	9,975	9,944
98	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	116,518	115,417
99	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	117,260	117,000
100	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	101,135	101,179
101	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	100,157	100,380
102	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	176,101	175,616
103	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	161,120	160,917
104	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	140,888	140,710
105	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 343,544	9 345,273
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,060	18,025
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	128,511	128,539
108	FCP SMART EQUITY *	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	En dissolution	En dissolution
109	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	101,147	100,721
110	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	84,988	84,263
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	112,265	112,059
112	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 481,604	8 462,668
113	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,601	8,558
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
114	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,497	8,383

* En dissolution pour expiration de la durée de vie

(1) initialement dénommé BIATCAPITAL CROISSANCE FCP

(2) initialement dénommé BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP

(3) initialement dénommé BIATCAPITAL PRUDENCE FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.org.tn
email 1 : cmf@cmf.org.tn
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
-BIAT-**

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Ahmed BELAIFA et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2014
(En Milliers de Dinars)

	Note	30/06/2014	30/06/2013 Retraité	31/12/2013
<u>ACTIF</u>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	III-1	195 894	99 499	140 830
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	1 165 891	1 102 539	1 554 831
Créances sur la clientèle	III-3	5 829 969	5 353 303 *	5 550 364
Portefeuille-titre commercial	III-4	878 033	567 905	804 405
Portefeuille d'investissement	III-5	298 913	234 425	237 859
Valeurs immobilisées	III-6	200 502	164 639	193 267
Autres actifs	III-7	275 373	277 400	261 828
TOTAL ACTIF		8 844 575	7 799 710 *	8 743 384
<u>PASSIF</u>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	19 964	1 833	18 798
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	528 176	29 918	634 386
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	7 285 471	6 767 088	7 099 580
Emprunts et Ressources spéciales	IV-4	84 073	102 580	90 175
Autres passifs	IV-5	299 672	351 141 *	290 342
TOTAL PASSIF		8 217 356	7 252 560 *	8 133 281
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		170 000	170 000	170 000
Réserves		397 166	367 078	367 215
Autres capitaux propres		6	12	9
Résultats reportés		609	(34 779) *	(34 779)
Résultat de l'exercice		59 438	44 839 *	107 658
TOTAL CAPITAUX PROPRES	V	627 219	547 150 *	610 103
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		8 844 575	7 799 710 *	8 743 384

* Chiffres retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note II-7)

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2014
(En Milliers de Dinars)

	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<u>Passifs éventuels</u>				
Cautions, Avals et autres garanties données		1 227 425	1 106 879	1 167 636
<i>a - En faveur d'établissements bancaires et financiers</i>		426 976	383 044	402 173
<i>b - En faveur de la clientèle</i>		800 449	723 835	765 463
Crédits documentaires		417 480	395 899	372 825
<i>a - En faveur de la clientèle</i>		377 510	357 890	343 501
<i>b - Autres</i>		39 970	38 009	29 324
	VI	1 644 905	1 502 778	1 540 461
<u>Engagements donnés</u>				
Engagements de financement donnés		94 758	96 475	94 084
<i>En faveur de la clientèle</i>		94 758	96 475	94 084
Engagement sur titres		3 267	3 770	3 366
<i>a - Participations non libérées</i>		3 262	3 739	3 246
<i>b - Titres à recevoir</i>		5	31	120
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	VI	98 025	100 245	97 450
<u>Engagements reçus</u>				
Garanties reçues		2 213 505	2 073 112	2 249 769
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	VI	2 213 505	2 073 112	2 249 769

ETAT DE RESULTAT
 PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2014
 (En Milliers de Dinars)

	Note	1er semestre 2014	1er semestre 2013 Retraité	Exercice 2013
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	215 238	184 438	390 868
Commissions (en produits)	VII-1-2	50 675	42 762	94 796
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	56 412	48 285	98 677
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	5 868	5 790	8 614
Total produits d'exploitation	VII-1	328 193	281 275	592 955
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(93 139)	(67 811)	(148 195)
Commissions encourues	VII-2-2	(2 249)	(1 844)	(4 283)
Total charges d'exploitation	VII-2	(95 388)	(69 655)	(152 478)
Produit Net Bancaire		232 805	211 620	440 477
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(33 989)	(41 313) *	(50 819)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	(255)	(541)	(9 042)
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 298	2 518	5 603
Frais de personnel	VII-6	(79 929)	(75 911)	(155 994)
Charges générales d'exploitation	VII-7	(25 710)	(23 952)	(50 488)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(13 488)	(11 581)	(26 222)
Résultat d'exploitation		82 732	60 840 *	153 515
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	(4)	(46)	(726)
Impôts sur les bénéfices	VII-10	(23 290)	(15 955) *	(45 131)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		59 438	44 839 *	107 658
Effets des modifications comptables		-	(35 613) *	(35 613)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		59 438	9 226 *	72 045

* Chiffres retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note II-7)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2014
(En Milliers de Dinars)

	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
<u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		319 284	285 267	623 549
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(93 039)	(63 826)	(148 474)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(115 150)	(248 673)	(281 699)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(196 051)	(214 403)	(447 788)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		(87 123)	363 768	649 199
Titres de placement / Titres de transaction		(38 888)	658	767
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(132 208)	(120 435)	(223 037)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		15 893	(44 651)	(63 781)
Impôts sur les sociétés		(30 096)	(13 631)	(32 683)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		(357 378)	(55 926)	76 053
<u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		1 115	573	8 034
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(18 446)	(16 205)	(28 933)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(24 303)	(11 060)	(50 894)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(41 634)	(26 692)	(71 793)
<u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		(1 439)	(8 416)	(16 479)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(4 884)	(1 220)	(5 833)
Dividendes versés		(42 500)	-	(42 500)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(48 823)	(9 636)	(64 812)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	182 024	(39 124)	79 443
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(265 811)	(53 130)	18 891
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 298 156	1 279 265	1 279 265
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	IX-2	1 032 345	1 226 135	1 298 156

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2014

Note I – Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25/03/1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 30/06/2014 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30/12/1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30/06/2014 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2014. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2014 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1^{er} semestre de l'année 2014 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30/06/2014 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30/06/2014 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2014 sont en revanche inclus dans le résultat du 30/06/2014.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30/06/2014 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 juin 2014. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30/06/2014 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30/06/2014 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 30/06/2014 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative au premier semestre 2014 et un montant des produits réservés.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17/12/1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 30/06/2014. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 30/06/2014.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de juin 2014 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés,

Les plus-values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 30/06/2014.

Les moins-values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2014. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2014.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2014 comportent aussi bien les données relatives au premier semestre 2014 que celles relatives au premier semestre 2013. Toutefois, les données relatives au premier semestre 2013 sont retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité et ce, conformément aux dispositions de la Circulaire de la Banque Centrale n°2013-21 et de la NCT n°11 « Modifications comptables ».

II-7. Modifications comptables

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;

- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application des dispositions de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs, et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de la situation intermédiaire arrêtée à la date du 30/06/2013 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

POSTES DU BILAN	30/06/2013 Publié	Retraitements	30/06/2013 Retraité
Créances sur la clientèle	5 392 429	(39 126)	5 353 303
Total des actifs	7 838 836	(39 126)	7 799 710
Autres passifs	352 922	(1 781)	351 141
Total des passifs	7 254 341	(1 781)	7 252 560
Résultats Reportés	834	(35 613)	(34 779)
Résultat de l'exercice	46 571	(1 732)	44 839
Total des capitaux propres	584 495	(37 345)	547 150
Total passifs et capitaux propres	7 838 836	(39 126)	7 799 710

POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT	30/06/2013 Publié	Retraitements	30/06/2013 Retraité
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(37 800)	(3 513)	(41 313)
RESULTAT D'EXPLOITATION	64 353	(3 513)	60 840
Impôts sur les bénéfices	(17 736)	1 781	(15 955)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	46 571	(1 732)	44 839
Effets des modifications comptables	-	(35 613)	(35 613)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	46 571	(37 345)	9 226

NOTE III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une augmentation entre juin 2013 et juin 2014 de 96 395 KDT ou 96,88% en passant d'une période à une autre de 99 499KDT à 195894 KDT.

Il se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Encaisses	75 395	54 577	20 818	38,14%
Avoirs chez la BCT	120 408	44 829	75 579	168,59%
Avoirs chez le CCP	91	93	(2)	-2,15%
Total	195 894	99 499	96 395	96,88%

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de cette rubrique est passé entre juin 2013 et juin 2014 de 1 102 539KDT à 1 165891 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 63352 KDT ou 5,75%. Cette variation provient de :

- L'augmentation du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 85988 KDT ou 8,68% qui est passé de 991 153KDT au 30/06/2013 à 1 077141 KDT au 30/06/2014. Cette variation concerne les postes suivants :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	893 489	445 477	448 012	100,57%
Comptes de prêts du marché interbancaire	164 876	527 373	(362 497)	-68,74%
Créances rattachées sur prêts	2 134	1 139	995	87,36%
Comptes correspondants NOSTRI	9 019	5 262	3 757	71,40%
Comptes correspondants LORI	350	6166	(5 816)	-94,32%
Créances rattachées sur comptes correspondants	-	1	(1)	-100%
Valeurs non imputées	7 273	5 735	1 538	26,82%
TOTAL	1 077 141	991 153	85 988	8,68%

- La baisse du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 22636 KDT ou 20,32% qui sont passées de 111 386 KDT en juin 2013 à 88750 KDT en juin 2014. Cette baisse est principalement imputable à la diminution de nos concours en faveur des sociétés de Leasing sous forme de nouveaux crédits à moyen terme. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	68 734	90 157	(21 423)	-23,76%
Crédits à court terme accordés aux sociétés de leasing	11 464	12 000	(536)	-4,47%
Compte courant sociétés de leasing	4 793	7 791	(2 998)	-38,48%
Impayés sur crédits accordés aux sociétés de leasing	2 443	-	2 443	100,00%
Créances rattachées	1 316	1 438	(122)	-8,48%
TOTAL	88 750	111 386	(22 636)	-20,32%

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés, des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total des créances sur la clientèle est passé de 5 353 303 (solde retraité) KDT en juin 2013 à 5 829 969 KDT en juin 2014, enregistrant ainsi une augmentation de 476666 KDT ou 8,90%. Il est ventilé comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013 Retraité	30/06/2013 Publié	Variation	En %
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	696 405	583 584	583 584	112 821	19,33%
Autres crédits à la clientèle (2)	5 555 811	5 133 698	5 133 698	422 113	8,22%
Crédits sur ressources spéciales (3)	79 119	86 667	86 667	(7 548)	-8,71%
Total brut	6 331 335	5 803 949	5 803 949	527 386	9,09%
Provisions sur crédits à la clientèle	(397 685)	(364 383) *	(325 257)	(33 302)	9,14%
Agios réservés	(75 729)	(65 163)	(65 163)	(10 566)	16,21%
Provision collective	(27 952)	(21 100)	(21 100)	(6 852)	32,47%
Total net	5 829 969	5 353 303	5 392 429	476 666	8,90%

* Chiffres retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note II-7)

(1) Comptes débiteurs de la clientèle :

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 112821 KDT ou 19,33% en passant de 583 584KDT en juin 2013 à 696405 KDT en juin 2014. Cette variation est due à l'augmentation des concours sous forme de crédits par caisse accordés en faveur de la clientèle. Ils sont ventilés comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Comptes débiteurs courants	601 595	492 045	109 550	22,26%
Comptes débiteurs douteux	75 367	83 221	(7 854)	-9,44%
Avances sur dépôts à terme	19 125	8 194	10 931	133,40%
Créances rattachées	318	124	194	156,45%
TOTAL	696 405	583 584	112 821	19,33%

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 75367 KDT, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Classe 2	12 924	14 966	(2 042)	-13,64%
Classe 3	8 285	5 211	3 074	58,99%
Classe 4	54 158	63 044	(8 886)	-14,09%
TOTAL	75 367	83 221	(7 854)	-9,44%

(2) Autres concours à la clientèle :

Les autres concours à la clientèle sont passés entre juin 2013 et juin 2014 de 5133698KDT à 5 555 811KDT enregistrant une augmentation de 422 113KDT ou 8,22%. Le total de ce poste est ventilé comme suit :

Désignation		30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Autres concours courants	(a)	5 004 954	4 632 414	372 540	8,04%
Autres concours douteux	(b)	550 857	501 284	49 573	9,89%
TOTAL		5 555 811	5 133 698	422 113	8,22%

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Crédits commerciaux et industriels	2 998 795	2 804 465	194 330	6,93%
Crédits immobiliers, promoteurs	120 517	118 874	1 643	1,38%
Crédits immobiliers, acquéreurs	1 597 252	1 385 910	211 342	15,25%
Crédits agricoles	271 045	290 340	(19 295)	-6,65%
Portefeuille escompte	4 987 609	4 599 589	388 020	8,44%
Valeurs non imputées	252	86	166	193,02%
Créances rattachées	24 944	39 316	(14 372)	-36,56%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(7 851)	(6 577)	(1 274)	19,37%
Total autres concours courants	5 004 954	4 632 414	372 540	8,04%

(b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 550857 KDT, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Classe 2	79 188	94 780	(15 592)	-16,45%
Classe 3	23 606	17 942	5 664	31,57%
Classe 4	448 063	388 562	59 501	15,31%
TOTAL	550 857	501 284	49 573	9,89%

(3) Crédits sur ressources spéciales :

Les crédits sur ressources spéciales sont passés entre juin 2013 et juin 2014 de 86 667KDT à 79119 KDT enregistrant une baisse de 7548 KDT ou 8,71%. Ces crédits sont composés des éléments suivants :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Crédits sur ressources spéciales courants	57 887	68 960	(11 073)	-16,06%
Crédits sur ressources spéciales douteux	20 727	16 961	3 766	22,20%
Créances rattachées	505	746	(241)	-32,31%
TOTAL	79 119	86 667	(7 548)	-8,71%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux totalisant 20727 KDT est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Classe 2	3 183	76	3 107	4088,16%
Classe 3	-	955	(955)	-100,00%
Classe 4	17 544	15 930	1 614	10,13%
TOTAL	20 727	16 961	3 766	22,20%

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

i) Créances courantes :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Créances courantes hors engagements par signature	5 666 218	5 168 788	497 430	9,62%
Total	5 666 218	5 168 788	497 430	9,62%
Valeurs non imputées	252	86	166	193,02%
Créances rattachées	25 769	40 186	(14 417)	-35,88%
Intérêts perçus d'avance sur les crédits (en moins)	(7 851)	(6 577)	(1 274)	19,37%
Total	5 684 388	5 202 483	481 905	9,26%
Engagements par signature courants	1 156 685	1 059 006	97 679	9,22%
TOTAL	6 841 073	6 261 489	579 584	9,26%

ii) Créances douteuses brutes :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Créances douteuses hors engagements par signature	646 951	601 466	45 485	7,56%
Engagements par signature douteux	21 267	22 719	(1 452)	-6,39%
TOTAL	668 218	624 185	44 033	7,05%

Ces créances douteuses hors comptes courants associés sont réparties entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Classe 2	99 455	114 473	(15 018)	-13,12%
Classe 3	32 800	24 708	8 092	32,75%
Classe 4	535 963	485 004	50 959	10,51%
TOTAL	668 218	624 185	44 033	7,05%

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 474 963 KDT ventilés comme suit :

Provisions constituées sur les créances classées	30/06/2014	30/06/2013 Retraité	30/06/2013 Publié	Variation	En %
Agios réservés	66 745	58 251	58 251	8 494	14,58%
Provisions pour créances du bilan	397 015	363335 *	324 209	33680	9,27%
Provisions pour engagement hors bilan	11 203	12 595	12 595	(1 392)	-11,05%
TOTAL	474 963	434181 *	395 055	40782	9,39%

* Chiffres retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note II-7)

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre juin 2013 et juin 2014 de 567 905 KDT à 878 033 KDT enregistrant ainsi, une augmentation de 310128 KDT ou 54,61 %.

Cette variation provient de l'augmentation du volume des titres de transactions de 311630 KDT ou 55,44% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 30/06/2013 au 30/06/2014) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 1502 KDT ou 26,10%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

1) Titres de transaction :

- a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale en KDT comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 356 820	1 177 718	179 102	15,21%
Bons de trésor à court terme	19 100	23 100	(4 000)	-17,32%
Bons de trésor zéro coupon	23 000	23 000	-	-
Sous Total des titres de transaction en principal	1 398 920	1 223 818	175 102	14,31%
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	16 426	21 674	(5 248)	-24,21%
Total	1 415 346	1 245 492	169 854	13,64%

- b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en KDT au 30/06/2014 comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	842 413	539 780	302 633	56,07%
Bons de trésor à court terme	-	1 801	(1 801)	-100,00%
Bons de trésor zéro coupons	17 019	15 919	1 100	6,91%
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	14 347	4 649	9 698	208,61%
Total des titres gardés en portefeuille	873 779	562 149	311 630	55,44%
Bons de trésor assimilables	519 294	658 871	(139 577)	-21,18%
Bons de trésor à court terme	19 100	21 299	(2 199)	-10,32%
Bons de trésor zéro coupons	3 173	3 173	-	0,00%
Total des titres cédés à la clientèle	541 567	683 343	(141 776)	-20,75%
Total général	1 415 346	1 245 492	169 854	13,64%

2) Titres de placement :

Les titres de placement qui sont composés principalement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances sont passés de 5 756KDT au 30/06/2013 à 4254 KDT au 30/06/2014 enregistrant une diminution de 1502 KDT ou 26,10%. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances.

La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Obligations émises par les sociétés privées	470	940	(470)	-50,00%
Titres SICAV	2 303	2 303	-	-
Parts prioritaires dans les fonds commun de créances	1 445	2 459	(1 014)	-41,25%
Créances et dettes rattachées	36	54	(18)	-33,33%
TOTAL	4 254	5 756	(1 502)	-26,09%

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 234 425KDT en juin 2013 à 298913 KDT en juin 2014, soit une augmentation de 64488 KDT ou 27,51%. Cette augmentation provient principalement des opérations suivantes :

Désignation	Montant
Nouvelles participations ou libérations	39 526
Souscription emprunt National 2014	39 000
Cession ou perte sur titres de participation	(10 860)
Libération des fonds gérés	13 671
Rétrocession sur fonds gérés	(11 566)
Dotation aux provisions sur titres de participation	(9 451)
Reprise de provisions sur titres de participation	4 833
Intérêts réservés sur fonds gérés	38
Intérêts réservés sur titres en portage	26
Remboursement des emprunts nationaux relatifs aux créances détenues sur certaines entreprises publiques prises en charge par l'Etat	(334)
Variation des parts subordonnés FCC1	250
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	(645)
Total	64 488

Ces opérations sont détaillées comme suit :

Nature d'opération	Titres d'investissement	Titres de participations, Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises et titres en portage	Fonds gérés	Total
Encours brut au 30/06/2013 hors créances rattachées	8 714	151 644	92 678	253 036
Libérations effectuées au courant du 2ème semestre 2013	-	207	-	207
Libérations effectuées au courant du 1er semestre 2014	39 000	39 319	13 671	91 990
Total des libérations	39 000	39 526	13 671	92 197
Cessions, liquidations ou remboursements effectués au courant du 2ème semestre 2013	(42)	(10 850)	(300)	(11 192)
Cessions, liquidations ou remboursements effectués au courant du 1er semestre 2014	(42)	(10)	(11 266)	(11 318)
Total des cessions ou remboursements	(84)	(10 860)	(11 566)	(22 510)
Encours brut au 30/06/2014 hors créances rattachées	47 630	180 310	94 783	322 723
Créances rattachées	799	9 462	1 458	11 719
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(34 827)	(702)	(35 529)
Total du portefeuille d'investissement	48 429	154 945	95 539	298 913

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception des voitures de tourisme qui figurent au bilan pour le coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisations	Taux d'amortissements
<i>Immobilisations incorporelles</i>	
- Logiciels	33,33%
- Licences	33,33%
- Fonds de commerce	5%
<i>Immobilisations corporelles</i>	
- Bâtiments	5%
- Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10%
- Equipements de bureaux	10%
- Matériel de transport	20%
- Matériel informatique	15%
- Immobilisations à statut juridique particulier	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 35 863 KDT ou 21,78% en passant de 164 639 KDT au 30/06/2013 à 200502 KDT au 30/06/2014. Ces actifs immobilisés se détaillent au 30/06/2014 comme suit :

TABLEAU DES IMMOILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS			VCN AU 30/06/2014
	30/06/2013	Acquisitions	Cessions ou mises en rebus	Reclassements	30/06/2014	31/12/2013	Dotations	30/06/2014	
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>									
FONDS DE COMMERCE ET DROIT AU BAIL	3 941	-	-	-	3 941	1 859	99	1 958	1 983
LOGICIELS INFORMATIQUES	30 791	8 327	-	-	39 118	14 011	2 352	16 363	22 755
LICENCE	14 360	1 869	-	-	16 229	9 841	925	10 766	5 463
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	49 092	10 196	-	-	59 288	25 711	3 376	29 087	30 201
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>									
TERRAINS	21 428	16 578	-	-	38 006	-	-	-	38 006
CONSTRUCTIONS	59 380	4 986	-	-	64 366	25 375	1 034	26 409	37 957
CONSTRUCTIONS NON AFFECTEES AUX ACTIVITES PROFESSIONNELLES	1 876	172	-	-	2 048	103	4	107	1 941
INSTALLATIONS GENERALES DES CONSTRUCTIONS	6 400	147	-	-	6 547	5 490	309	5 799	748
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	55 134	6 875	-	2 508	64 517	40 130	1 968	42 098	22 419
MATERIEL D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 053	587	(131)	-	15 509	10 409	670	11 079	4 430
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DU MATERIEL D'EXPLOITATION BANCAIRE	30	1	-	-	31	10	1	11	20
EQUIPEMENTS DE BUREAU	10 066	713	(25)	189	10 943	7 134	379	7 513	3 430
AGENCEMENTS DES EQUIPEMENTS DE BUREAUX	1 559	8	-	-	1 567	1 135	34	1 169	398
MOBILIER DE BUREAU	9 443	480	(2)	-	9 921	6 682	361	7 043	2 878
AGENCEMENT DU MOBILIER DE BUREAU	6 241	193	-	157	6 591	3 727	246	3 973	2 618
MATERIEL DE TRANSPORT	1 392	363	(50)	-	1 705	1 144	62	1 206	499
MATERIEL INFORMATIQUE	37 251	1 561	(3 078)	-	35 734	24 926	1 557	26 483	9 251
IMMEUBLES EN ATTENTE D'AFFECTATION	369	-	-	-	369	-	-	-	369
IMMOBILISATIONS A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	358	-	-	-	358	259	12	271	87
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	225 980	32 664	(3 286)	2 854	258 212	126 524	6 637	133 161	125 051
Total immobilisations en cours	32 631	13 968	-	(2 854)	43 745	-	-	-	43 745
Provisions	-	-	-	-	-	159	-	159	(159)
AVANCES SUR IMMOBILISATIONS EN COURS	2 658	-	-	-	1 664	-	-	-	1 664
TOTAL DES VALEURS IMMOBILISEES	310 361	56 828	(3 286)	-	362 909	152 394	10 013	162 407	200 502

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 277 400 KDT en Juin 2013 à 275 373 KDT en Juin 2014, enregistrant une diminution de 2 027 ou 0,73%. Cette variation concerne les sous-rubriques suivantes :

- Comptes de régularisation : (24 887)
- Autres comptes : 22860

1) Les comptes de régularisation :

Les comptes de régularisation sont passés entre juin 2013 et juin 2014 de 106 282KDT à 81395 KDT, soit une baisse de 24887 KDT.

Cette baisse est imputable aux comptes suivants :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Comptes de régularisation	80 785	106 282	(25 497)	-23,99%
Sièges, succursales et agences	123	-	123	100,00%
Comptes de positions de change et de devises	487	-	487	100,00%
Total	81 395	106 282	(24 887)	-23,41%

2) Les autres comptes d'actifs :

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 22 860KDT ou 13,36% en passant de 171118KDT en juin 2013 à 193 978 KDT en Juin 2014. Cette augmentation provient des comptes suivants :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Débiteurs divers	186 026	163 325	22 701	13,90%
Comptes de stocks	43	51	(8)	-15,88%
Charges reportées	7 909	7 742	167	2,16%
Total	193 978	171 118	22 860	13,36%

Les charges reportées comportent principalement les comptes suivants :

- Charges à répartir : 887
- Frais d'études : 7022
- **Total :** 7 909

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre juin 2013 et juin 2014, un accroissement de 1 044 865KDT ou 13,40 %, en passant de 7 799 710KDT (solde de 2013 retraité) à 8 844 575 KDT.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 1 833KDT à 19 964 KDT, soit une augmentation de 18131 KDT ou 989,15%. Cette variation se détaille comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Comptes BCT en devises	27	22	5	22,73%
Chèques BCT en attente de règlement	19 936	1 810	18 126	1001,46%
Dettes rattachées	1	1	-	-
TOTAL	19 964	1 833	18 131	989,15%

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 29 918KDT à 528 176KDT, soit une augmentation de 498258 KDT ou 1665,41%. Cette variation est expliquée par :

- L'augmentation des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 500143 KDT qui est due principalement à l'augmentation enregistrée au niveau du poste emprunts auprès de la BCT à hauteur de 458 000 KDT :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Emprunt en dinars auprès de la BCT	458 000	-	458 000	100,00%
Emprunt en dinars auprès des banques	23 000	-	23 000	100,00%
Dépôts des correspondants Banquiers	40 360	24 935	15 425	61,86%
Autres sommes dues	4 322	1 013	3 309	326,69%
Dettes rattachées	410	1	409	40829,84%
TOTAL	526 092	25 949	500 143	1927,41%

- La baisse des dépôts des établissements financiers à hauteur de 1 885 KDT ou 47,49% qui sont passés entre juin 2013 et juin 2014 de 3 969KDT à 2084 KDT. Cette variation provient essentiellement de la baisse des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 518383 KDT ou 7,66%, en passant de 6 767 088KDT en juin 2013 à 7 285471 KDT en juin 2014. Cette augmentation provient des postes suivants :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Dépôts à vue	3 529 200	3 210 665	318 535	9,92%
Dépôts d'épargne	1 707 697	1 646 540	61 157	3,71%
Comptes à échéance	974 519	931 478	43 041	4,62%
Bons à échéance	345 592	357 722	(12 130)	-3,39%
Certificats de dépôts marchés monétaire	351 000	197 500	153 500	77,72%
Dettes rattachées	24 875	19 913	4 962	24,92%
Autres sommes dues	352 588	403 270	(50 682)	-12,57%
Total	7 285 471	6 767 088	518 383	7,66%

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Le total de ce poste est passé d'une période à une autre de 102 580KDT à 84073 KDT, enregistrant une diminution de 18507 KDT ou 18,04%.

Ce poste est composé principalement:

- De l'emprunt subordonné PROPARCO : Cet emprunt subordonné a été mis en place en date du 09/12/2004 pour un montant de 8 300 000 EURO pour une contre valeur en dinar de 13 364 660 TND.

Il a été accordé par PROPARCO selon une convention conclue avec la Banque qui prévoit une durée de remboursement de dix ans dont cinq ans de franchise, les échéances en principal qui ont été remboursées entre le 30/06/2013 et le 30/06/2014 totalisent un montant de 2673 KDT.

Cet emprunt subordonné qui est considéré dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres sert à financer les crédits accordés à la clientèle.

- Des fonds reçus des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisés par la Banque pour financer les crédits à la clientèle, Ces fonds ont enregistré une diminution de 9 456 KDT ou 10,26 % en passant de 92 183 KDT en juin 2013 à 82 727 KDT en juin 2014. Cette variation des ressources spéciales provient du déblocage des nouvelles ressources compensées par les remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus.

Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2013	Ressources	Remboursements	Solde au 30/06/2014
AFD	28 929	86	3 485	25 530
BEI	16 426	1 160	3 369	14 217
BIRD	685	-	-	685
BIRD 2012	7 190	1 434	1 434	7 190
CFD	4 185	1 920	1 912	4 193
ESPAGNOLE	1 957	306	535	1 728
FDCI	990	29	115	903
FNG	1 719	-	-	1 719
FONAPRA	5 533	613	617	5 529
FOPRODI	2 070	181	58	2 193
FOSDA FOSEP	190	-	1	189
ITL	8 846	103	1 594	7 355
KFW	9 755	281	1 497	8 539
PROPARCO	2 631	14	890	1 754
TAAHIL	625	-	115	510
Sous-Total	91 731	6 126	15 622	82 234
Dettes rattachées	452	493	452	493
Total	92 183	6 619	16 074	82 727

IV-5, Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 351 141KDT au 30 juin 2013(solde retraité) à 299672 KDT au 30 juin 2014, enregistrant une diminution de 51469 KDT ou 14,66%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

Désignation		30/06/2014	30/06/2013 Retraité	30/06/2013 Publié	Variation	En %
Provisions pour passifs et charges	(1)	83 226	83 641	83 641	(415)	-0,50%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	163 044	226 504	226 504	(63 460)	-28,02%
Autres comptes	(3)	53 402	40 996 *	42 777	12 406	30,26%
Total		299 672	351 141	352 922	(51 469)	-14,66%

(1) Provisions pour passifs et charges :

Ces provisions sont constituées au 30 juin 2014 des provisions pour pertes et charges d'un montant de 72024 KDT et des provisions sur engagements hors bilan pour 11202 KDT.

(2) Comptes d'attente et de régularisation :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Autres produits constatés d'avance	5 125	4 691	434	9,26%
Sièges et succursales	-	602	(602)	-100,00%
Charges à payer	73 350	80 463	(7 113)	-8,84%
Comptes d'attente à régulariser	84 569	137 861	(53 292)	-38,66%
Compte d'ajustement en devises	-	2 887	(2 887)	100,00%
Total	163 044	226 504	(63 460)	-28,02%

(3) Autres comptes :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013 Retraité	30/06/2013 Publié	Variation	En %
Etat, impôts et taxes	22 720	16 685 *	18 466	6 034	36,17%
Comptes de retenues	21 838	17 821	17 821	4 017	22,54%
Autres créditeurs divers	8 844	6 490	6 490	2 354	36,26%
Total	53 402	40 996	42 777	12 406	30,26%

* Chiffres retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note II-7)

NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre juin 2013 et juin 2014 de 547 150 KDT (solde retraité) à 627219 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 80069 KDT ou 14,63 %.

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation intermédiaire arrêtée à la date du 30/06/2013 à celle arrêtée à la date du 30/06/2014.

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 30/06/2014
(Montants exprimés en md)

	Capital Libéré	Réserves	Résultats Reportés	Résultat Net de l'exercice	Autres Capitaux Propres	Total
Soldes au 30 Juin 2013 Publiés	170 000	367 078	834	46 571	12	584 495
<i>Modifications Comptables (C.f Note II-7)</i>	-	-	(35 613)	(1 732)	-	(37 345)
Soldes au 30 Juin 2013 Retraités	170 000	367 078	(34 779)	44 839	12	547 150
Résultat du 2ème semestre 2013	-	-	-	61 087	-	61 087
<i>Effet des Modifications comptables (Retraitements du 30/06/2013)</i>	-	-	-	1 732	-	1 732
Fonds Social	-	137	-	-	-	137
Autres Capitaux propres	-	-	-	-	(3)	(3)
Soldes au 31 Décembre 2013	170 000	367 215	(34 779)	107 658	9	610 103
Affectation approuvée par l'AGO du 23 Mai 2014	-	22 565	35 388	(57 953)	-	-
Dividendes Distribués	-	-	-	(42 500)	-	(42 500)
Fonds Social	-	7 386	-	(7 205)	-	181
Autres Capitaux propres	-	-	-	-	(3)	(3)
Résultat du 1er semestre 2014	-	-	-	59 438	-	59 438
Soldes au 30 Juin 2014	170 000	397 166	609	59 438	6	627 219

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

- 1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.
- 2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30/06/2014 s'élèvent à 518 086 KDT.
- 3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30/06/2014 à 5 KDT.
- 4) Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 30/06/2014 totalisent 382 531 KDT.

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre juin 2013 et juin 2014 de 281 275KDT à 328 193 KDT, enregistrant ainsi une augmentation de 46 918 KDT ou 16,68%. Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 184 438KDT au 30/06/2013 à 215238 KDT au 30/06/2014, enregistrant une augmentation de 30800 KDT. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	45	37	8	21,62%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	2 014	2 416	(402)	-16,64%
Intérêts sur crédits à la clientèle	170 724	147 623	23 101	15,65%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	27 091	21 927	5 164	23,55%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	9 050	8 314	736	8,85%
Autres intérêts et revenus assimilés	6 314	4 121	2 193	53,21%
Total	215 238	184 438	30 800	16,70%

VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 42 762KDT au 30/06/2013 à 50675 KDT au 30/06/2014, enregistrant une augmentation de 7913 KDT ou 18,50%.

Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Commission sur opérations de change	2 037	1 913	124	6,46%
Commission sur engagements de financement	9 771	8 318	1 453	17,46%
Commission sur engagement de garantie	2 971	2 842	129	4,54%
Commission sur prestations de services financiers	14 974	12 886	2 088	16,20%
Commissions sur autres opérations bancaires	20 922	16 803	4 120	24,52%
TOTAL	50 675	42 762	7 913	18,50%

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 56 412KDT au 30/06/2014 contre 48 285KDT au 30/06/2013, soit une augmentation de 8127 KDT ou 16,83% :

Désignation		30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Revenus des titres de transaction	(a)	28 629	21 212	7 417	34,97%
Revenus sur titres de placement		130	135	(5)	-4,37%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage		27 653	26 938	715	2,66%
Total		56 412	48 285	8 127	16,83%

(a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés de 21 212 KDT au 30/06/2013 à 28629 KDT au 30/06/2014 enregistrant une hausse de 7 417 KDT ou 34,97%. Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Intérêts	26 727	18 081	8 646	47,82%
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	1 902	3 131	(1 229)	-39,25%
Total	28 629	21 212	7 417	34,97%

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque et des dividendes perçus sur les titres de participation ont enregistré une augmentation de 78 KDT ou 1,35 % en passant d'une période à une autre de 5 790 KDT à 5 868 KDT.

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	1 039	1 606	(567)	-35,29%
Revenus des parts dans les entreprises liées	4 683	3 393	1 290	38,03%
Revenus des titres participation	146	791	(645)	-81,62%
Total	5 868	5 790	78	1,35%

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé entre juin 2013 et juin 2014 de 69 655KDT à 95388 KDT, enregistrant ainsi une augmentation de 25733 KDT ou 36,94 %.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 67 811KDT au 30/06/2013 à 93139 KDT au 30/06/2014, enregistrant une augmentation de 25328 KDT ou 37,35 %. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	231	276	(45)	-16,46%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	686	365	321	87,85%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	72 610	54 731	17 879	32,67%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	102	703	(601)	-85,49%
Intérêts sur ressources spéciales	1 330	1 521	(191)	-12,56%
Autres intérêts et charges	18 180	10 215	7 965	77,98%
Total	93 139	67 811	25 328	37,35%

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passées de 1 844KDT au 30/06/2013 à 2249 KDT au 30/06/2014 enregistrant une augmentation de 405 KDT ou 21,99%. Cette variation est détaillée comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	266	267	(1)	-0,51%
Commissions sur prestations de services financiers	1 898	1 521	377	24,78%
Commissions sur autres opérations	85	56	29	51,78%
Total	2 249	1 844	405	21,96%

VII-3. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

La variation entre le 30/06/2013 et le 30/06/2014 concernant cette rubrique est décrite comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013 Retraité	30/06/2013 Publié	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	47 665	50 563 *	45 475	(2 898)	-5,73%
Dotation aux provisions pour risques et charges	7 996	4 985	4 985	3 011	60,39%
Total dotations	55 661	55 548	50 460	113	0,20%
Pertes sur créances	1 309	844	844	465	55,11%
<u>Total des dotations et des pertes sur créances</u>	<u>56 970</u>	<u>56 392</u>	<u>51 304</u>	<u>578</u>	<u>1,03%</u>
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	(22 776)	(15 056) *	(13 481)	(7 720)	51,27%
Reprise de provisions pour pertes et charges	-	(23)	(23)	23	-100,00%
Total reprises	(22 776)	(15 079)	(13 504)	(7 697)	51,04%
Récupérations créances passées en perte	(205)	-	-	(205)	-100,00%
<u>Total des reprises et des récupérations sur créances</u>	<u>(22 981)</u>	<u>(15 079)</u>	<u>(13 504)</u>	<u>(7 902)</u>	<u>52,40%</u>
Solde en perte	33 989	41 313	37 800	(7 324)	-17,73%

* Chiffres retraités en proforma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note II-7)

VII-4. Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistré au 30/06/2014 un solde en perte de 255 KDT contre un solde en perte de 541 KDT au 30/06/2013 ventilé comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation et des fonds gérés	260	714	(454)	-63,57%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées	600	-	600	100%
Total dotations	860	714	146	20,42%
Charges et pertes sur titres	401	275	126	45,95%
Total charges et pertes	401	275	126	45,95%
Total des dotations et des pertes	1 261	989	272	27,52%
Reprise de provisions sur titres de participation	1 006	448	558	124,51%
Total des gains	1 006	448	558	124,51%
Solde en gain	(255)	(541)	286	-52,85%

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique composée principalement des intérêts sur les crédits au personnel est passée entre juin 2013 et juin 2014 de 2 518KDT à 3298 KDT, enregistrant ainsi une augmentation de 780 KDT ou 30,97%.

VII-6. Frais de personnel

L'augmentation de 4018 KDT ou 5,29 % enregistrée entre juin 2013 et juin 2014 est imputable à la variation des salaires, aux charges sociales et les autres charges du personnel.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 1 758 KDT enregistrée entre juin 2013 et juin 2014 résulte d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à concurrence de 558 KDT et d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à hauteur de 1 200 KDT.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2014 un montant de 13488 KDT, Il est ventilé comme suit :

Désignation	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 376	2 781	595	21,40%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 637	6 157	480	7,80%
Dotations aux amortissements des charges reportées	3 475	2 643	832	31,47%
Total de la dotation annuelle	13 488	11 581	1 907	16,47%

VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2014 un montant de 23290 KDT contre 15955KDT au 30/06/2013 (solde retraité), soit une augmentation de 7335 KDT ou 46%.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30/06/2014 à 638975KDT. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au bilan.

NOTE X – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1, Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30/06/2014 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 182024 KDT.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Dépôts de la clientèle	265933
Dépôts des établissements bancaires	1 387
Prêts et avances accordés à la clientèle	(93 489)
Sommes versées aux crédateurs divers	1 430
Autres flux de trésorerie	6 763
Total	182024

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

	30/06/2014	30/06/2013	Variation	En %
Liquidités en TND	124 497	106 823	17 674	16,54%
Caisse TND	58 356	47 388	10 968	23,14%
Correspondants débiteurs	82 871	11 208	71 663	639,39%
Correspondants créditeurs	(19 936)	(22 773)	2 837	-12,46%
Placement TND	-	71 000	(71 000)	-100,00%
Equivalents de liquidités débiteurs	3 462	-	3 462	100,00%
Equivalents de liquidités créditeurs	(256)	-	(256)	100,00%
Liquidités en devises	1 082 027	950 193	131 834	13,87%
Caisse devises	22 094	16 037	6 057	37,77%
Correspondants débiteurs	41 954	36 300	5 654	15,58%
Correspondants créditeurs	(40 387)	(3 994)	(36 393)	911,19%
Placement devises	1 058 365	901 850	156 515	17,35%
Titres de transactions	888 409	580 936	307 473	52,93%
Emprunt dinars	(481 000)	-	(481 000)	-100,00%
Placements supérieurs à 3 mois	(581 587)	(413 669)	(167 918)	40,59%
Autres équivalents de liquidités	-	1 852	(1 852)	-100,00%
Liquidités et équivalents de liquidités	1 032 345	1 226 135	(193 790)	-15,80%

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014

*Mesdames, messieurs les Actionnaires de
La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT*

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », au 30 juin 2014 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 8.844.575 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 59.438 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2014, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 28 août 2014

Les Commissaires aux Comptes

**Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F
Ahmed BELAIFA**

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la terre centre urbain nord 1080 Tunis

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines -SOTRAPIL- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes : Mr Abderrazek SOUEI.

BILAN
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2011
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		234 557	207 917	234 557
Moins: Amortissements		(216 057)	(207 917)	(211 617)
		18 500	-	22 940
Immobilisations corporelles		45 423 651	44 846 505	45 126 670
Moins: Amortissements et provisions		(31 333 360)	(29 405 093)	(30 350 885)
	4.1	14 090 291	15 441 412	14 775 785
Immobilisations financières		1 384 716	390 909	374 940
Moins: Provisions		(20 709)	(20 709)	(20 709)
	4.2	1 364 007	370 200	354 231
Total des actifs immobilisés		15 472 798	15 811 612	15 152 961
Autres actifs non courants		-	-	-
Total des actifs non courants		15 472 798	15 811 612	15 152 961
ACTIFS COURANTS				
Stocks		619 348	669 360	632 350
Moins: Provisions		-	-	-
	4.3	619 348	669 360	632 350
Clients et comptes rattachés		4 924 105	4 590 404	5 240 220
Moins: Provisions		-	-	-
	4.4	4 924 105	4 590 404	5 240 220
Autres actifs courants		822 848	813 582	740 410
Moins: Provisions		(152 873)	(152 873)	(152 873)
	4.5	669 975	660 709	587 537
Placements et autres actifs financiers	4.6	13 053 984	9 634 346	11 870 750
Liquidités et équivalents de liquidités	4.7	1 315 551	3 374 148	3 121 450
Total des actifs courants		20 582 963	18 928 967	21 452 330
TOTAL DES ACTIFS		36 055 761	34 740 579	36 605 291

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

BILAN
(Exprimé en dinars)

<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	<u>Notes</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
CAPITAUX PROPRES				
Capital		18 738 720	17 697 680	17 697 680
Réserves		2 781 666	2 591 297	2 408 708
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés		8 335 881	8 087 823	8 087 823
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 995 777	28 516 310	28 333 721
Résultat de l'exercice		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Total des capitaux propres	4.8	31 511 422	29 707 139	31 844 639
PASSIFS				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Provisions pour risques et charges	4.9	840 814	927 019	741 313
Total des passifs non courants		840 814	927 019	741 313
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	4.10	456 982	753 758	564 596
Autres passifs courants	4.11	3 240 778	3 346 898	3 448 986
Concours bancaires et autres passifs financiers		5 765	5 765	5 765
Total des passifs courants		3 703 525	4 106 421	4 019 347
Total des passifs		4 544 339	5 033 440	4 760 660
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		36 055 761	34 740 579	36 605 299

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DE RESULTAT**(Exprimé en dinars)**

(Modèle autorisé)	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	5.1	5 220 446	5 042 200	10 897 003
Autres produits d'exploitation	5.2	519 598	512 154	1 052 705
Total des produits d'exploitation		5 740 044	5 554 354	11 949 708
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits à livrer		11 669	(13 768)	(2 280)
Achats consommés	5.3	380 163	311 847	685 883
Charges de personnel	5.4	1 969 802	1 959 211	4 037 033
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.5	1 115 505	1 275 702	2 233 503
Autres charges d'exploitation	5.6	468 290	439 904	922 925
Total des charges d'exploitation		3 945 429	3 972 896	7 877 063
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 794 615	1 581 458	4 072 645
Charges financiers nettes	5.7	(3 333)	(12 352)	(18 590)
Produits des placements	5.8	494 084	376 893	793 313
Autres gains ordinaires	5.9	109 818	95 763	303 363
Autres pertes ordinaires		(2 650)	-	(32 890)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		2 392 534	2 041 762	5 117 840
Impôt sur les bénéfices		(876 889)	(850 933)	(1 606 920)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Effet des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		1 515 645	1 190 829	3 510 918

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en dinars)

(Modèle de autorisé)	<u>Notes</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Ajustement pour :				
* Amortissements et provisions		1 086 415	1 275 703	2 039 489
Variation des :				
* Stocks		13 006	(11 503)	25 502
* Créances		316 122	1 155 082	(1 804 904)
* Autres actifs courants	6.1	(275 433)	(300 515)	(119 345)
* Fournisseurs et autres dettes	6.2	(331 604)	1 155 313	1 093 084
Plus ou moins value de cession		(7 733)	-	(106 094)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		2 316 418	2 154 745	4 638 650
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles		(281 196)	(650 248)	(981 901)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		7 733	-	77 647
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières		(1 000 000)	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 273 463)	(650 248)	(904 254)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		(1 769 768)	(1 374 173)	(1 374 173)
Affectations Fonds social		(79 094)	(77 375)	(259 964)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(1 848 862)	(1 451 548)	(1 634 137)
Variation de trésorerie		(805 907)	52 949	2 100 259
Trésorerie au début de l'exercice		14 615 693	12 515 434	12 515 434
Trésorerie à la clôture de l'exercice		13 809 786	12 568 383	14 615 693

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

Note 1 : Présentation de la Société de transport des hydrocarbures par pipelines

La SOTRAPIL est une entreprise publique créée sous la forme d'une société anonyme au capital de

18 738 720 dinars, ayant pour principal objet le transport des hydrocarbures par pipeline. La société a été créée le 26 septembre 1979 et a entamé les opérations d'exploitation en février 1984.

Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Note 2 : Faits marquants de l'exercice

2.1 Résultat comptable

La SOTRAPIL a enregistré au cours du premier semestre de l'exercice 2014 un résultat bénéficiaire de **1 515 645 dinars** contre un résultat également bénéficiaire au cours du premier semestre l'exercice 2013 de l'ordre de **1 190 829 dinars**, soit une progression nette de l'ordre de **324 816 dinars** qui s'explique essentiellement par :

- Augmentation des revenus de : **178 246 dinars**
- Augmentation des charges de personnel de : **10 591 dinars**
- Augmentation des achats consommés de : **68 316 dinars**
- Diminution des dotations aux amortissements et aux provisions de : **160 197 dinars**
- Progression des produits de placement de : **117 191 dinars**

2.2 L'arrivée du terme des conventions du droit de servitude

Pour la construction du pipeline sous-terrain de transport des hydrocarbures reliant la zone pétrolière de Bizerte à celle de Radés, la SOTRAPIL a conclu au cours des années 1982 et 1983 avec tous les propriétaires des parcelles de terrains figurant sur le tracé du pipeline, des conventions de servitude pour une durée de 30 années. Ces conventions permettent notamment à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline à travers toutes les parcelles de terrains concernées, et elles sont arrivées à échéance au cours des années 2012 et 2013 et doivent par conséquent être renouvelées.

Ainsi, afin de fixer les prix de référence visant l'indemnisation des différents propriétaires et le renouvellement des conventions de servitude, la SOTRAPIL a effectué les démarches suivantes :

- Le recours en juillet 2012 à un ingénieur urbaniste expert près des tribunaux fonciers pour l'estimation des indemnités à verser aux propriétaires terriens ;
- La communication du rapport d'expertise aux services compétents du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières pour avis et approbation.

Cependant, le Ministère n'a donné aucune suite au rapport d'expertise et a exigé à plusieurs reprises la réalisation du levé topographique considéré coûteux par la SOTRAPIL qui continue à relancer le Ministère pour solliciter son avis sur les résultats contenus dans ledit rapport.

Devant ce silence, le conseil d'administration a décidé respectivement dans sa réunion du 29 Avril 2013 et celle du 27 Mars 2014 ce qui suit :

- Reporter la campagne de renouvellement des contrats de servitude jusqu'à la fixation des prix de référence par le Ministère des domaines de l'état et des affaires foncières ;
- Utiliser les prix de référence indiqués au niveau du rapport de l'expert judiciaire comme base pour l'estimation de la provision pour amortissements relative à la consommation programmé de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline traduite aux niveau des états financiers de la SOTRAPIL.

Par conséquent, et jusqu'à la date de publication de ces états financiers la SOTRAPIL n'a renouvelé aucune convention de servitude ayant arrivée à terme.

Il n'en reste pas moins vrais que la société a inséré au niveau de son budget d'investissement pour l'exercice 2014 un montant approximatif de **3 000 000 dinars** qui servira au renouvellement des dites conventions.

D'un point de vue comptable, le montant total que supportera la SOTRAPIL pour le renouvellement des conventions de servitude est considéré comme un élément du coût de construction du pipeline de transport des produits pétroliers. Il sera réparti sous forme de dotations aux amortissements inscrites chaque année parmi les charges, sur toute la période couverte par la convention.

2.3 Profit net sur position de litrage

Du moment où la SOTRAPIL achète à chaque cycle une quantité de produits pétroliers utilisée sous forme de bouchons entre les différents produits au moment du pompage et que ces bouchons sont récupérés, traités puis réinjecter dans les produits facturés aux clients en sus de ce qu'ils ont commandés auprès de la STIR, la SOTRAPIL réalise ainsi une plus value sur les produits utilisés initialement comme bouchons de séparations des produits transportés.

Les comptes de la position de litrage sont un compte de produit et un compte de charge. Le premier enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers livrées par SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont demandées auprès de la STIR et ce en raison de la capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage de certains autres clients.

Le deuxième enregistre la valeur des quantités des produits pétroliers commandés par certains clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, qui ne leur ont pas été livrées à cause de leur capacité de stockage limitée au moment de l'opération de pompage des produits pétroliers.

Le profit net sur position de litrage qui est égale à la différence entre le solde du compte « profit sur position de litrage » et le solde du compte « perte sur position de litrage ».

Note 3. Principes et méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2014 sont préparés conformément aux dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

3.1 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont amorties linéairement aux taux suivants:

- | | | | |
|---|----|-----|-----|
| • Constructions principales et annexes | 5% | 10% | 20% |
| • Installations techniques, matériels et outillages industriels | | | 10% |
| • Matériels de transport | | | 20% |
| • Installations générales, agencements et aménagements divers | | | 10% |
| • Equipements de bureaux | | | 10% |

L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qui en découlent ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Il s'agit d'une opération vitale pour le pipeline qui influe sur ses performances et sur sa durée de vie et procure bien évidemment des avantages économiques futurs à la société.

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

3.2 - Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur une durée de 3 ans.

3.3 - Stocks

3.3.1 - Stocks des pièces de rechange et autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

3.3.2 - Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de « contaminât » au 30 juin 2014. Il est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

3.4 - Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale. Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice.

NOTES 4: RELATIVES AU BILAN

4-1 Immobilisations corporelles

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Terrains		625 640	625 640	625 640
Constructions	4-1-1	36 001 978	35 881 441	35 916 630
Installations techniques mat et outillages industriels		3 491 484	3 218 792	3 394 923
Matériels de transport		1 325 092	1 259 422	1 259 781
Equipements de bureaux		1 013 021	951 649	972 503
Installations générales, Agencements et Aménagements divers		538 790	513 162	538 791
Emballages récupérables identifiables		2 095	2 095	2 095
Immobilisations en cours	4-1-2	2 425 551	2 394 304	2 416 310
Total brut		45 423 651	44 846 505	45 126 673
Amortissements et provisions		(31 333 360)	(29 405 093)	(30 350 885)
Total net		14 090 291	15 441 412	14 775 788

Pour de plus amples explications sur la variation des immobilisations corporelles et des amortissements voir le tableau présenté à l'Annexe 1.

4-1-1 Constructions

	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Construction Pipe Bizerte-Radès	18 339 937	18 339 937	-
Construction Pipe Jet	8 364 967	8 364 967	-
Pièces de rechanges spécifiques	2 563 476	2 478 128	85 348
Construction siège social	3 259 609	3 259 609	-
Bacs de contaminât	713 416	713 416	-
Construction magasin des stocks-Radès	414 227	414 227	-
Aménagement du laboratoire-Radès	35 957	35 957	-
Autres constructions	2 310 389	2 310 389	-
Total	36 001 978	35 916 630	85 348

4-1-2 Immobilisations en cours

Le détail de la rubrique immobilisations en cours se présente comme suit :

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Projet Skhira-Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)	4-1-2-1	1 824 113	1 824 113	1 824 113
Projet Skhira (Servitudes pour utilisations des terrains)	4-1-2-2	348 032	348 032	348 032
Travaux de construction liés aux pompes du pipe Jet		-	-	12 800
Mission d'inspection interne du pipeline		128 542	128 542	128 542
Amélioration de la protection du pipe contre la corrosion		27 031	27 031	27 031
Maintenance Pipe Bizerte - Radès		19 787	-	-
Avances pour l'acquisition d'équipements		23 813	23 813	23 813
Réaménagement du Terrain Bizerte-Tunis		37 355	36 797	36 797
Renouvellement Matériels Station Radès		8 535	-	-
Renouvellement des contrats de servitudes		5 782	5 110	5 782
Autres projets		2 561	866	9 400
Total brut		2 425 551	2 394 304	2 416 310
Provision pour dépréciation- Projet pipeline Skhira- Menzel Hayet		(2 172 145)	(2 172 145)	(2 172 145)
Provision sur autres immobilisations en cours		(152 355)	(23 813)	(152 355)
Total net		101 051	198 346	91 810

4-1-2-1 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Etudes techniques et financières)

La SOTRAPIL a réalisé en 2002 une étude technique et financière pour la Construction d'un pipeline multi produits pétroliers reliant la Skhira à Menzel - Hayet (Région du grand sahel) pour une valeur totale de 1 824 113 dinars. Le coût élevé d'exécution du projet a amené le conseil interministériel réuni le 29 juillet 2008 à chercher une autre alternative pour la réalisation du projet du pipeline Skhira - Région du grand Sahel. La SOTRAPIL a envisagé alors d'adapter les composantes de l'étude technique et financière à la nouvelle configuration du projet. Les composantes de l'étude jugées caduques ont été provisionnées au cours de l'exercice 2008 à concurrence de 297 622 dinars. Des difficultés sont apparus quand à la mise en exécution de la nouvelle configuration du projet et le retour à la configuration initiale est alors envisagé. Toutefois, et en l'absence de décision jusqu'au 31 décembre 2010 concernant l'alternative à retenir et la date de début des travaux, la SOTRAPIL a constaté par mesure de prudence au cours de l'exercice 2010 une provision complémentaire de l'ordre de 1 526 491 dinars sur l'ensemble des éléments de l'étude technique et financière du projet, et ce en l'absence d'informations précises sur les composantes qui peuvent être utilisées et celles qui devraient être reproduites. Il est tout de même à signaler, que jusqu'à la date de préparation de ces états financiers aucune décision n'a été prise concernant l'alternative du projet à retenir et la date de début des travaux.

4-1-2-2 Projet Pipeline Skhira - Menzel Hayet (Servitudes pour utilisations des terrains)

Les frais de servitude pour le passage du pipeline SKHIRA - Menzel Hayet d'un montant de 348 032 dinars ont été provisionnés en totalité au cours de l'exercice 2008.

4-2 Immobilisations financières

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Titres de participations	4-2-1	60 050	60 050	60 050
Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)	4-2-2	1 000 000	-	-
Prêts à plus d'un an sur fonds social	4-2-3	310 428	316 621	300 657
Dépôts et cautionnements		14 238	14 238	14 238
Total brut		1 384 716	390 909	374 945
Provisions pour dépréciation des prêts octroyés aux personnels		(20 709)	(20 709)	(20 709)
Total net		1 364 007	370 200	354 236

4-2-1 Titres de participation

Titres	Nbr	Objet	Valeur en dinars	
SNDP	4-2-1-1	5	Décision de la CAREPP du 12 Septembre 1996	50
Zone franche de Zarsis	600		Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000
Total				60 050

4-2-1-1 Le nombre des actions gratuites s'élèvent au 10 Septembre 2013 à 96 actions à la date de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire de la SNDP.

4-2-2 Obligations à long terme (Emprunt de l'Etat)

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Obligations ligne BNA Capitaux	400 000	-	-
Obligations ligne STB Finance	400 000	-	-
Obligations ligne BH	200 000	-	-
Total	1 000 000	-	-

4-2-3 Prêts à plus d'un an sur Fonds social

Solde au 31 décembre 2013	300 657
Prêts accordés en 2014	67 924
Remboursement des prêts au cours du premier semestre 2014	52 733
Reclassements à moins d'un an	(110 886)
Solde au 30 Juin 2014	310 428

4-3 Stocks

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Pièces de rechange et autres approvisionnements	4-3-1	136 266	163 126	137 603
Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales	4-3-2	483 082	501 726	483 460
Produits à livrer JET		-	4 508	11 291
Total		619 348	669 360	632 354

4-3-1 Pièces de rechange et autres approvisionnements

Stock initial au 01 Janvier 2014	137 603
Les entrées du premier semestre	8 907
Les sorties du premier semestre	(10 244)
Stock final au 30 Juin 2014	136 266

4-3-2 Hydrocarbures existantes dans les canalisations banales

Le stock de produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et des bacs de stockage de contaminât au 30 juin 2014. Il est valorisé au prix de facturation par la STIR.

Stock de produits à livrer -Canalisations banales	402 537
Stock de produits existant au niveau des bacs de contaminants	80 545
Stock au 30 Juin 2014	483 082

4-4 Clients et comptes rattachés

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
SHELL		461	461	461
TOTAL Tunisie		324 961	464 872	389 462
LIBYA OIL		359 656	570 105	448 952
STAROIL		98 656	107 459	190 529
SNDP		471 064	846 774	629 923
VIVO ENERGY		594 175	1 403 165	531 706
Clients, factures à établir	4-4-1	3 075 133	1 197 568	3 049 194
Total Brut		4 924 105	4 590 404	5 240 227

Ces comptes enregistrent :

- La valeur des produits pétroliers livrés par la SOTRAPIL à ses différents clients en sus des quantités qu'ils ont commandées auprès de la STIR, et ce en raison des capacités de stockage limitées d'autres clients au moment de l'opération de pompage.
- La valeur de la position de litrage de chaque client résultant du changement de la structure des prix des produits pétroliers;
- Les sommes facturées par la SOTRAPIL à chaque client contre le transport des produits pétroliers par pipeline, et qui demeurent non payées jusqu'au 30 juin 2014.

4-4-1 Clients, factures à établir

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compte courant produit STAROIL	288 605	10 653	345 098
Compte courant produit OILIBYA	234 535	31 253	419 930
Compte courant produit SNDP	1 032 649	500 703	1 236 451
Compte courant produit TOTAL	197 934	42 063	621 590
Compte courant VIVO ENERGY	715 204	32 646	231 839
	-	-	-
Factures à établir (Transport des produits pétroliers)	606 206	580 250	194 286
Total	3 075 133	1 197 568	3 049 194

Ces comptes enregistrent les sommes que la SOTRAPIL n'a pas facturées jusqu'au 30 juin 2014 à ses différents clients au titre :

- Des quantités des produits pétroliers livrées en sus des quantités qu'ils ont commandées;
- De la contre partie du transport des produits pétroliers par pipeline.

4-5 Autres actifs courants

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fournisseurs débiteurs		28 928	137 034	17 497
Personnel, avances et acomptes		80 291	38 777	85 679
Crédit de TVA		-	759	-
Autres comptes débiteurs	4-5-1	307 190	247 899	267 589
Produits à recevoir	4-5-2	227 621	237 289	210 732
Charges constatées d'avance	4-5-3	172 267	148 330	158 915
Etat, crédit de TFP		6 160	3 103	-
Autres		391	391	-
Total brut		822 848	813 582	740 412
Provisions	4-5-4	(152 873)	(152 873)	(152 873)
Total net		669 975	660 709	587 539

4-5-1 Autres Comptes débiteurs

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fina TOTAL	4-5-1-1	77 551	77 551	77 551
Ministère de l'équipement	4-5-1-2	128 037	128 037	128 036
Société de Promotion du Lac de Tunis	4-5-1-3	33 143	33 143	33 143
STAROIL		-	-	28 447
Société National de Distribution des produits Pétroliers		20	9 003	-
Banque Tuniso-Koweitienne		54 217	165	-
Autres débiteurs divers		10 454	-	-
ATCT		3 768	-	412
Total		307 190	247 899	267 589

4-5-1-1 Raccordement TOTAL

Ce solde représente la prise en charge par la SOTRAPIL du coût du raccordement pour le transport du produit Jet A1 au dépôt du client Total Tunisie de Radès à ses dépôts de l'aéroport de Tunis carthage en contre partie d'un droit de passage d'un montant de cinq cent millimes par mètre cube payé annuellement au profit de la SOTRAPIL.

4-5-1-2 Ministère de l'équipement

Cette créance représente le reliquat des impayés dus par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire sur des travaux opérés par la SOTRAPIL.

4-5-1-3 Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT)

Cette créance a fait l'objet d'une provision pour son montant total.

4-5-2 Produits à recevoir

	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
	(en dinars)	(en dinars)
- Ministère de l'industrie -Salaires des détachés	221 112	191 437
- Autres produits à recevoir	6 509	19 295
Total	227 621	210 732

4-5-3 Charges constatées d'avance

	<u>30/06/2014</u> (en dinars)	<u>31/12/2013</u> (en dinars)
- Taxes sur les véhicules	4 663	-
- Factures OMMP payées d'avance	44 278	88 557
- Factures AE TECH payées d'avance	2 434	5 356
- SIMAC-Maintenance payée d'avance	10 108	24 144
- STAR- Assurance	54 623	16 233
- Factures OACA	19 071	-
- Factures de l'intermédiaire en Bourse-BIAT	4 720	-
- TRANSTU-Abonnements de Transport au titre de 2013	-	4 876
- Facture ARCHIDOC	5 071	-
- Stocks de Carburant non consommés	16 279	19 668
- Autres charges constatées d'avance	11 020	81
Total	172 267	158 915

4-5-4 Provisions

	<u>30/06/2014</u>
Provisions sur les avances accordées aux fournisseurs	7 308
Provisions sur les débiteurs divers	145 565
Total	152 873

4-6 Placements et autres actifs financiers

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Prêts à moins d'un an sur fonds social	110 886	105 215	98 054
Placements courants 4-6-1	12 500 000	9 200 000	11 500 000
Intérêts courus sur placements à terme 4-6-2	443 098	329 131	272 703
Total	13 053 984	9 634 346	11 870 757

4-6-1 Placements courants

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Placements BTK	2 000 000	1 700 000	-
Placements -Amen Bank	5 000 000	3 000 000	2 500 000
Compte à terme Amen Bank	-	-	3 000 000
Certificats de dépôt- Amen Bank	1 500 000	500 000	-
Certificats de dépôt- BTK	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Compte à terme BTK	-	-	2 000 000
Total	12 500 000	9 200 000	11 500 000

4-6-2 Intérêts de placements

	<u>30/06/2014</u>
Amen Bank (Lafayette)	132 424
Banque Tuniso- Kweitienne (Centre Urbain Nord)	308 989
Obligations ligne BNA Capitaux	674
Obligations ligne STB Finance	674
Obligations ligne BH	337
Total	443 098

4-7 Liquidités et équivalents de liquidités

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Comptes courants bancaires	4-7-1	1 315 269	3 374 090	3 121 344
Caisse		282	58	114
Total		1 315 551	3 374 148	3 121 458

4-7-1 Comptes courant bancaires

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
BNA (Kheireddine Pacha)	22 833	26 207	24 517
BANQUE DE L'HABITAT	189 305	2 266	2 237
UBCI (El Menzah)	6 939	1 907	1 916
STB	39	39	39
ATB	5 129	167	148
STB (Mahrajène)	6 932	1 981	1 932
BTK (Centre Urbain Nord)	210 942	171 997	725 411
BTK (centrale)	219	216	217
AMEN BANK (Lafayette)	110 346	2 823 934	1 145 216
BTK Fonds Social	85 470	25 189	18 868
Union Internationale des Banques	291 483	319 891	1 200 547
BANQUE DE TUNISIE	496	496	496
Banque Ziytouna	385 435	-	-
Compte bloqué	(300)	(200)	(200)
Total	1 315 269	3 374 090	3 121 344

4-8 Capitaux propres

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Capital social	4-8-1	18 738 720	17 697 680	17 697 680
Réserves	4-8-2	2 781 666	2 591 297	2 408 708
Autres capitaux propres		139 510	139 510	139 510
Résultats reportés	4-8-3	8 335 881	8 087 823	8 087 823
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		29 995 777	28 516 310	28 333 721
Résultat net de l'exercice		1 515 645	1 190 829	3 510 918
Capitaux propres avant affectation		31 511 422	29 707 139	31 844 639

Pour de plus amples détails sur la variation des capitaux propres pour la période allant du 01 Janvier 2014 au 30 Juin 2014, voir le tableau présenté à l'annexe 2.

4-8-1 Capital social

L'assemblée générale extraordinaire a décidé le 05 Juin 2014 d'augmenter le capital social de la société par l'émission de 208 208 actions de valeur nominale de 5 dinars de la façon suivante :

Réserve spéciale de réinvestissement	895 879
Incorporation des résultats reportés	145 161
Total	1 041 040

4-8-2 Réserves

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Réserves légales		1 769 768	1 717 716	1 717 716
Réserves extraordinaires		160 205	160 205	160 205
Réserves pour fonds social	4-8-2-1	851 693	713 376	530 787
Total		2 781 666	2 591 297	2 408 708

4-8-2-1 Réserves pour fonds social

Fonds social au 1er janvier 2014	530 787
Ressources de la période	414 971
- Quote-part résultat de l'exercice 2013	400 000
- Intérêts des prêts au personnel	5 374
- Intérêts bancaires capitalisés	285
- Contributions du personnel aux tickets de restaurants	9 313
Emplois de la période	94 065
- Restauration	84 240
- Omra	5 925
- Dons	3 900
Fonds social au 30 juin 2014	851 693

4-8-3 Résultats reportés

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>
Résultats reportés	8 335 881	8 520 495
Modifications comptables affectant les résultats reportés (exercices antérieurs)	-	(432 672)
	8 335 881	8 087 823
Résultat net de l'année 2013	3 510 918	
Résultats reportés au 31 décembre 2013	8 087 823	
Résultat avant affectation	11 598 741	
Réserves spéciale de réinvestissement	(895 879)	
Incorporation de résultats reportés au capital social	(145 161)	
Dividendes 2013 (400 millimes par action)	(1 769 768)	
Dotations annuelles au fonds social	(400 000)	
Réserve légale	(52 052)	
Résultats reportés au 30 Juin 2014	8 335 881	

4-9 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique enregistre le montant des provisions pour risques et charges constatées par SOTRAPIL. Elles se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Affaire de servitude Société de promotion Immobilière BELDIAR	58 590	58 590	58 590
Affaire juridique de Comete et Trapil 4-9-1	433 973	433 973	433 973
Charges d'amortissements des droits de servitudes 4-9-2	348 251	434 456	248 750
Total	840 814	927 019	741 313

4-9-1 Affaire juridique de Comete et Trapil

La provision de Comete et Trapil a été constatée suite à une action en justice lancée par ce groupement et ceci pour le règlement du reliquat du montant du marché qui a été résilié. Pour cela, SOTRAPIL a constaté une provision à hauteur de 20% du montant du marché initial qui n'a pas fait l'objet de décompte et qui est exigé pour paiement.

4-9-2 Provision pour amortissements des droits de servitudes

La provision pour charges d'amortissements des droits de servitudes correspond à l'estimation de la consommation au titre du premier semestre de l'année 2014 de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline.

4-10 Fournisseurs et comptes rattachés

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fournisseurs, achats d'immobilisations	38 009	20 163	29 266
Fournisseurs, achats de biens et services	192 389	430 364	287 332
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garanties	176 085	202 995	169 045
Fournisseurs, factures non parvenues	50 499	100 236	78 953
Total	456 982	753 758	564 596

4-11 Autres passifs courants

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Clients créditeurs	4-11-1	1 949 330	1 902 805	2 086 424
Personnel, œuvres sociales		280 943	332 997	357 193
Personnel, oppositions		1 408	2 604	1 800
Personnel, charges à payer		387 644	444 260	386 831
Etat, impôts et taxes retenues à la source		86 698	88 877	134 338
Créditeurs divers		26 132	38 825	15 896
Comptes transitoires ou d'attente		54	1 176	54
Charges à payer	4-11-2	35 900	65 801	79 607
Etat, taxe sur chiffre d'affaires		2 161	2 040	1 475
Dividende à distribuer		4 242	3 072	3 072
Etat Impôts sur les bénéfices		390 195	419 825	297 631
Etat, TVA à payer		8 270	-	3 580
Produits constatés d'avance	4-11-3	67 801	44 616	81 085
Total		3 240 778	3 346 898	3 448 986

4-11-1 Clients créditeurs

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compte courant produit TOTAL	371 889	34 350	3 107
Compte courant produit OILIBYA	582 753	460 029	726 448
Compte courant produit STAROIL	274 023	263 782	149 842
Compte courant produit SNDP	720 665	740 465	1 085 665
Compte courant produit VIVO ENERGY	-	395 196	106 508
Nouvelles répartitions	-	8 983	14 854
Total	1 949 330	1 902 805	2 086 424

Ces comptes enregistrent, la valeur des quantités de produits pétroliers commandées par les clients de la SOTRAPIL auprès de la STIR, et qui ne leur ont pas été livrées à cause de leurs capacités limitées de stockage au moment de l'opération de pompage des produits. Notons que la détermination des soldes des comptes courants produits débiteurs et créditeurs et les facturations conséquentes se font une fois à la fin de chaque exercice comptable.

4-11- 2 Charges à payer

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Provisions Jetons de présence 2014-Conseil d'administration	11 000	33 000	22 000
Provisions Jetons de présence 2014-Comité d'audit Interne	3 000	9 000	12 000
Provisions Honoraires du Commissaire aux comptes	11 900	20 485	15 000
Remboursement avance TFP	-	-	30 607
Autres charges à payer	10 000	3 316	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	35 900	65 801	79 607

4-11- 3 Produits constatés d'avance

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
- Loyer Office National de Télédiffusion	6 644	6 328	2 109
- Loyer BTK	40 203	38 288	16 409
- Autres produits constatés d'avance	20 954	-	62 567
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	67 801	44 616	81 085

NOTES 5 : RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT**5-1 Revenus**

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Transport par pipeline	5-1-1	4 761 538	4 599 806	9 926 163
Transport par conduites banales	5-1-2	236 993	229 406	495 283
Frais de stockage des produits pétroliers dans la pipeline	5-1-3	48 213	48 213	96 427
Transport pipe JET	5-1-4	173 702	164 775	379 136
Total		5 220 446	5 042 200	10 897 008

5-1-1 Transport par pipeline

	Qté transportées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2014
Gasoil	445 888	5,823	2 596 406
Pétrole	17 155	5,623	96 463
Gasoil 50	73 187	5,823	426 120
Essence sans plomb	253 754	6,473	1 642 550
Total	789 984		4 761 538

5-1-2 Transport par conduites banales

	Qté transportées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2014
Gasoil	445 888	0,3	133 766
Pétrol Domestique	17 155	0,3	5 147
Pétrol Industriel	73 187	0,3	21 955
Sans Plomb	253 754	0,3	76 125
Total	789 984		236 993

5-1-3 Frais de stockage des produits pétroliers dans le pipeline

Ce compte enregistre les revenus provenant des frais de stockage du gasoil au niveau du pipeline multi-produits en dehors des périodes de pompage.

La facturation des frais de stockage est effectuée mensuellement selon un montant fixe de 2,066 dinars qui est réparti entre les clients en fonction des quantités transportées de l'année précédente.

	Qté Stockées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2014
Frais de stockage	23 337	2,066	48 213

5-1-4 Transport pipe JET

Ce compte enregistre le revenu provenant du transport du kérosène à l'aéroport au niveau du pipe jet pour les deux clients TOTAL et SNDP.

	Qté Transportées (en mètre cube)	Prix/m3	Chiffre d'affaires 30/06/2013
Quantité transportée du 01 janvier 2014 au 30 juin 2014	42 964	4,043	173 702

5-2 Autres produits d'exploitation

		<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Profits sur position de litrage	5-2-1	519 598	511 054	1 051 605
Vente cahiers de charges		-	1 100	1 100
Total		519 598	512 154	1 052 705

5-2-1 Profits sur position de litrage

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Compte courant SNDP	311 984	138 096	(79 677)
Compte courant TOTAL	(173 954)	142 947	743 497
Compte courant STAROIL	14 582	(49 955)	186 886
Compte courant SHELL	(348 218)	-	-
Compte courant OILIBYA	715 204	(235 127)	(440 291)
Compte courant VIVO ENERGY	-	515 093	641 190
Nouvelles répartitions-Total Tunisie	-	-	4 814
Nouvelles répartitions- VIVO Energy	-	-	6 811
Nouvelles répartitions- SNDP	-	-	(10 098)
Nouvelles répartitions- OIL LIBYA	-	-	3 229
Nouvelles répartitions- STAROIL	-	-	(4 756)
Total	519 598	511 054	1 051 605

5-3 Achats consommés

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Achats stockés	8 907	17 043	23 746
Variation des approvisionnements stockés	1 337	2 265	27 789
Achats non stockés d'énergies	253 451	196 826	442 191
Carburants	48 829	51 100	98 751
Petits outillages	1 096	3 728	3 887
Electricité	28 442	18 198	46 042
Eau	6 517	4 197	11 542
Fournitures de bureau	31 546	17 724	31 079
Achats divers	38	766	856
Total	380 163	311 847	685 883

5-4 Charges de personnel

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Salaires et compléments de salaires	1 492 989	1 460 064	2 967 614
Charges sociales légales	300 103	301 678	666 553
CAVIS	17 792	18 059	58 289
Assurance groupe	138 605	140 827	276 919
Autres charges de personnel	20 313	38 583	67 658
Total	1 969 802	1 959 211	4 037 033

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2014 à 1 969 802 dinars contre 1 959 211 dinars au 30 juin 2013, soit une variation positive de 10 591 dinars.

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Amortissements des immobilisations corporelles	1 016 005	941 247	1 955 353
Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	-	-	128 542
Dotations aux amortissements liées à une modification comptable	-	-	863
Dotations aux provisions sur amortissement au titre des contrats	99 500	334 455	148 750
Total	1 115 505	1 275 702	2 233 508

5-6 Autres charges d'exploitation

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance pour utilisation des immobilisations concédées	63 349	60 333	120 665
Entretiens et réparations	52 377	73 126	138 730
Primes d'assurance	70 856	60 144	114 951
Etudes et divers services extérieurs	68 899	79 066	188 520
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	126 838	75 692	150 505
Publicités, publications, relations publiques	41 824	45 602	75 890
Transports et déplacements	36 682	28 842	64 551
Frais de P.T.T	21 859	18 183	50 595
Services bancaires et assimilés	2 987	2 083	5 289
Impôts et taxes et versements assimilés	66 764	68 803	137 265
Autres charges extérieures	14 000	16 580	28 000
Autres charges antérieures (liées aux modifications comptables)	2 154	3 871	7 519
Transfert des charges	(100 299)	(92 421)	(159 555)
Total	468 290	439 904	922 925

5-7 Charges financières nettes

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>
Pertes de changes	(3 540)	(12 887)
Gains de changes	412	535
Autres	(205)	-
Total	(3 333)	(12 352)

5-8 Produits des placements

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Intérêts perçus sur Bons de trésor et valeurs assimilées	494 052	376 862	793 281
Dividendes perçus / Actions SNDP	31	31	32
Total	494 084	376 893	793 313

5-9 Autres gains ordinaires

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Revenus des immeubles	101 643	78 372	168 257
Vente des 4 Obturateurs et voitures	-	-	106 094
Produits divers ordinaires	442	1 798	5 539
Pénalités de retards	-	15 593	23 473
Produit net sur cession d'immobilisations corporelles	7 733	-	-
Total	109 818	95 763	303 363

NOTES 6 : RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**6-1 Autres actifs**

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Variation des autres actifs courants	(82 435)	(175 957)	(74 339)
Variation des autres actifs financiers	(183 227)	(92 574)	(28 986)
Encaissements des prêts sur fonds social	(9 771)	(31 984)	(16 020)
Total	(275 433)	(300 515)	(119 345)

6-2 Fournisseurs et autres dettes

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	(107 614)	60 313	(128 849)
Variation des autres passifs courants	(208 208)	1 081 674	1 183 761
Variation des fournisseurs d'immobilisations	(15 782)	13 326	38 172
Total	(331 604)	1 155 313	1 093 084

Note 7: Engagements hors bilan

7-1 Engagements financiers

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Engagements donnés	3 572 019	4 045 880	4 014 290
Cautions données	180 807	180 817	180 817
Cautions pour stocks de remplissage	3 391 212	3 865 063	3 833 473
Engagements reçus	897 267	968 058	890 888
Cautions reçues	897 267	968 058	890 888

7-2 Engagements réciproques (non financiers)

Il est stipulé dans la convention de servitude qui lie la SOTRAPIL à la Société de Promotion du Lac de Tunis (SPLT) et les engagements suivants qui en découlent, que la première s'oblige de transférer à ses frais et au plus tard le 31 décembre 2012, l'itinéraire des deux pipelines qu'elle exploite et qui traversent un terrain propriété de la deuxième. Le transfert qui concerne un tronçon de 1 200 m2 se fera vers une parcelle que la SPLT s'engage à mettre à la disposition de la SOTRAPIL. Jusqu'à la date de clôture de la période du 30 Juin 2014, Aucune notification n'a été faite par la SPLT à la SOTRAPIL concernant ce transfert pour cela aucune provision sur la valeur nette comptable du tronçon n'a été constatée jusqu'à la fin de Juin 2014.

Annexes

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

(Exprimé en dinars)

Annexe -1-

Désignations	Valeurs Brutes			Amortissements & Provisions				VCN		
	31/12/2013	Entrées	Sorties	30/06/2014	31/12/2013	Dotations	Régularisations	30/06/2014	30/06/2014	31/12/2013
Terrains	625 640	-	-	625 640	-	-	-	-	625 640	625 640
Constructions	35 916 630	85 348	-	36 001 978	23 917 886	781 955	-	24 699 841	11 302 137	11 998 744
Inst. tech matériels et outillages industriels	3 394 924	96 560	-	3 491 484	2 034 631	135 059	-	2 169 960	1 321 794	1 360 293
Matériels de transport	1 259 781	94 400	29 089	1 325 092	790 050	66 535	29 089	827 496	497 596	469 731
Equipements de bureaux	972 503	40 518	-	1 013 021	804 012	21 325	-	825 337	187 684	168 491
Installations Agencements et Aménagements	538 790	-	-	538 790	479 806	6 690	-	486 496	52 294	58 934
Emballages récupérables	2 095	-	-	2 095	-	-	-	-	2 095	2 095
Total Immobilisations corporelles (1)	42 710 363	316 826	29 089	42 998 100	28 026 385	1 011 564	29 089	29 008 860	13 989 240	14 683 978
Immobilisation en cours (2)	2 416 310	105 800	96 559	2 425 551	2 324 500	-	-	2 324 500	101 051	91 810
Total (1) +(2)	45 126 673	422 626	(125 648)	45 423 651	30 350 885	1 011 564	29 089	31 333 360	14 090 291	14 775 788

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DU 01 JANVIER 2014 AU 30 JUIN 2014

(Exprimé en dinars)

Annexe -3-

Produits	Charges	Soldes	30/06/2014	31/12/2013
Revenus	5 220 446	déstockage de production 11 669		
Total	5 220 446	Total 11 669	Production 5 208 777	10 899 94
Production	5 208 777	Achats consommés 10 282		
Total	5 208 777	Total 10 282	Marge sur coût matières 5 198 495	10 846 03
Marge sur coût matières	5 198 495	Autres charges externes 871 706		
Autres produits d'exploitation	519 598			
Total	5 718 093	Total 871 706	Valeur ajoutée brute 4 846 387	10 320 01
Valeur ajoutée brute	4 846 387	Impôts et taxes 66 764		
		Charges de personnel 1 969 802		
Total	4 846 387	Total 2 036 566	Excédent brut d'exploitation 2 809 821	6 146 03
Excédent brut d'exploitation	2 809 821	dotations aux amortissements 1 115 505		
Autres produits ordinaires	109 818	Autres charges ordinaires 2 650		
Produits financiers	494 084	Charges financières 3 333		
Transfert et reprise de charge	100 299	Impôts sur le résultat ordinaire 876 889		
Total	3 514 022	Total 1 998 377	Résultat des activités ordinaires 1 515 645	3 510 18
Résultat des activités ordinaires	1 515 645	Effet négatif des modifications comptables -		
Effet positif des modifications comptables				
Total	1 515 645	Total -	Résultat net après modifications comptables 1 515 645	3 510 18

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(Exprimé en dinars)

Annexe -2-

Désignation	Capital social	Réserves légales	Autres réserves	Réserves spéciales de réinvestissement	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultats reportés	Total
Solde au 31 décembre 2013	17 697 680	1 717 716	160 205	139 510	530 787	3 510 918	8 087 823	31 844 639
Affectation du résultat de l'exercice 2013	-	52 052	-	-	-	(3 510 918)	3 458 866	-
Augmentation du Capital	1 041 040	-	-	-	-	-	(1 041 040)	-
Dividendes à distribuer	-	-	-	-	-	-	(1 769 768)	(1 769 768)
Affectation pour fonds social	-	-	-	-	400 000	-	(400 000)	-
Recettes fonds social	-	-	-	-	14 971	-	-	14 971
Emplois fonds social	-	-	-	-	(94 065)	-	-	(94 065)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	1 515 645	-	1 515 645
Solde au 30 juin 2014	18 738 720	1 769 768	160 205	139 510	851 693	1 515 645	8 335 881	31 511 422

Le résultat net par action pour le premier semestre de l'année 2014 s'élève à 0,404 dinars.

Rapport d'examen limité des états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014

Mesdames, Messieurs les actionnaires de
La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines
« SOTRAPIL. SA »

- 1- En application des dispositions de l'article 21 bis nouveau de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines « SOTRAPIL. SA », couvrant la période allant du 1er janvier au 30 juin 2014.
- 2- Ces états financiers qui font apparaître un total net du bilan de **36 055 761 dinars**, un résultat net bénéficiaire de **1 515 645 dinars** et une variation négative des flux de trésorerie de **805 907 dinars**, ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.
- 3- Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'examen limité pour obtenir une assurance modérée que les états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 4- Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. L'examen en question fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
- 5- Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé des éléments pouvant affecter de façon significative la présentation fidèle des états financiers intermédiaires annexés au présent avis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note en post Opinion

En dépit de l'arrivée à terme courant les exercices comptables 2012 et 2013 des conventions de servitude permettant à la société de bénéficier du droit de passage du pipeline de transport des produits pétroliers à travers les parcelles de terrains se trouvant sur son tracé, la SOTRAPIL n'a pas encore réussi à entamer le renouvellement desdites conventions à défaut de fixation des prix de référence pour l'indemnisation des différents propriétaires terriens.

La SOTRAPIL a mandaté un expert judiciaire indépendant courant l'exercice 2012 pour estimer les prix de référence des indemnités à servir sur la base de la vocation et de l'emplacement de chaque lot de terrain traversé par le pipeline. Les résultats des travaux de l'expert consignés dans son rapport ont été communiqués en date du 10 janvier 2014 à la direction générale des expertises rattachée au Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières pour avis. Aucune réponse n'a été reçue jusqu'à la date de rédaction du présent rapport.

Toutefois, à défaut de fixation avec certitude de la valeur globale des indemnités à servir en vue de son incorporation en tant qu'élément du coût de construction du pipeline, le conseil d'administration dans sa réunion du 27 mars 2014 a retenu les prix de référence indiqués au niveau du rapport de l'expert judiciaire comme base pour l'estimation de la provision pour amortissements relative à la consommation progressive de l'avantage économique rattaché à l'exploitation du droit de passage du pipeline. Cette provision a été estimée et comptabilisée au niveau des états financiers intermédiaires, arrêtés au 30 juin 2014 pour **348 251 dinars** dont **99 500 dinars** au titre du premier semestre de l'année 2014 et ce, dans l'attente de l'aboutissement final du dossier des servitudes, par la signature des conventions avec les différents propriétaires terriens.

Tunis, le 28 août 2014
International Management & Auditing Company « I.M.A.C »
Membre de « The Leading Edge Alliance »

Abderrazek SOUEI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La Société New Body Line -, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mr Kaïs BOUHAJJA.

NBL
BILAN ARRETE AU 30-06-2014
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	30/06/14	30/06/13	31/12/13
ACTIF				
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actif immobilisé</i>				
Immobilisations incorporelles		29 184	29 184	29 184
Moins : amortissements		<26 070>	<23 771>	<24 623>
	1	3 114	5 413	4 561
Immobilisations corporelles		3 321 023	2 856 947	3 112 609
Moins : amortissements		<1 663 839>	<1 439 216>	<1 541 292>
	2	1 657 184	1 417 731	1 571 317
Total des actifs immobilisés		1 660 298	1 423 144	1 575 878
Autres actifs non courants	3	227 627	354 388	303 488
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 887 925	1 777 532	1 879 366
ACTIFS COURANTS				
Stocks		1 142 532	950 443	1 397 438
Moins : provision		<0>	<0>	<0>
	4	1 142 532	950 443	1 397 438
Clients et comptes rattachés		2 219 097	608 654	1 546 321
Moins : provision		<96 224>	<96 224>	<96 224>
	5	2 122 873	512 430	1 450 097
Autres actifs courants		114 593	47 954	26 746
Moins : provision		<0>	<0>	<0>
	6	114 593	47 954	26 746
Placements et Autres Actifs financiers	7	5 750 635	4 874 407	5 027 278
Liquidités et équivalents de liquidités	8	2 031 898	4 303 525	2 815 876
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		11 162 531	10 688 759	10 717 435
TOTAL DES ACTIFS		13 050 456	12 466 291	12 596 801

NBL
BILAN ARRETE AU 30-06-2014
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	30/06/14	30/06/13	31/12/13
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		3 864 000	3 780 000	3 864 000
Autres capitaux propres		209 688	109 498	103 337
Réserves		1 401 356	1 266 957	1 182 957
Primes d'émission		4 569 811	4 725 000	4 707 918
Résultats reportés		0	1 349	1 349
Avoir des actionnaires		<28 994>	0	<2 830>
Total des capitaux propres avant résultat	9	10 015 861	9 882 804	9 856 731
Résultat de l'exercice		795 112	662 665	1 762 650
Total des capitaux propres avant affectation		10 810 973	10 545 469	11 619 381
PASSIFS				
Passifs non courants				
Emprunts		0	8 082	0
Provisions		41 452	38 321	41 452
Total des passifs non courants		41 452	46 403	41 452
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	169 114	261 345	486 433
Autres passifs courants	11	2 020 835	1 598 105	433 783
Concours bancaires et autres passifs financiers		8 082	14 969	15 752
Total des passifs courants		2 198 031	1 874 419	935 968
Total des passifs		2 239 483	1 920 822	977 420
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		13 050 456	12 466 291	12 596 801

NBL
ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2014
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	30/06/14	30/06/13	31/12/13
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	12	2 868 910	2 590 481	5 026 591
Autres produits d'exploitation		25 676	9 276	35 492
Total des produits d'exploitation		2 894 586	2 599 757	5 062 083
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de stocks de PF et encours		190 712	10 285	<157 009>
Achats d'approvisionnement consommés	13	987 323	1 020 846	1 788 988
Charges de personnel	14	632 153	634 339	1346 776
Dotations aux amortissements et provisions	15	199 854	168 888	348 032
Autres charges d'exploitation	16	209 816	330 155	514 103
Total des charges d'exploitation		2 219 858	2 164 513	3 840 890
Résultat d'exploitation		674 728	435 244	1 221 193
Charges financières nettes	17	180 495	217 742	456 060
Autres pertes ordinaires		<196>	<1 913>	<0>
Produits des placements		67 667	22 548	119 426
Autres gains ordinaires		1 194	0	560
Résultat des activités ordinaires avant impôt		923 888	673 621	1 797 239
Impôt sur les bénéfices	18	128 776	10 956	34 589
Résultat net de l'exercice		795 112	662 665	1762 650
Modification comptables		0	0	0
Résultat de l'exercice après modifications comptables		795 112	662 665	1 762 650

NBL
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er Janvier au 30 juin 2014

(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	30/06/14	30/06/13	31/12/13
RESULTAT NET		795 112	662 665	1 762 650
Ajustements		<1 321 626>	510 543	<5 721 573>
Amortissements & provisions		199 854	168 888	348 032
Variation des stocks		254 906	162 660	<284 335>
Variation des clients et autres créances		<1 430 850>	720 451	<5 223 286>
Variation des fournisseurs et autres dettes		<169 103>	<100 245>	<66 840>
Quote part subvention d'investissement		<25 676>	<8 707>	<14 869>
Plus value sur cessions d'immobilisation		0	0	1 913
Transfert de charge		0	<425 266>	<405 210>
Plus value sur titres SICAV		0	<9 151>	0
Avoir sur cession immobilisation		0	1 913	0
Incidence de variation de taux de change		<150 757>	0	<76 978>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<526 514>	1 173 208	<3 958 923>
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.		<315 177>	<45 461>	<49 702>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corp. et Inc.		0	2 340	2 340
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	<7 154 937>	0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		0	2 289 681	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		<315 177>	<4 908 377>	<47 362>
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>				
Encaissements provenant de l'augment ^o du capital		0	5 355 000	5 335 088
Dividendes et autres distributions		0	0	<1 266 300>
Encaissement subvention d'investissement		78 897		
Remboursement d'emprunt		<7670>	<6 889>	<14 188>
Décaissement lié au rachat des actions		<164 271>		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		<93 044>	5 348 111	4 054 600
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité		150 757	0	76 978
VARIATION DE TRESORERIE		<783 978>	1 612 942	125 293
 TRESORERIE DEBUT EXERCICE		2 815 876	2 690 583	2 690 583
 TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		2 031 898	4 303 525	2 815 876

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 juin 2014

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET REFERENTIEL COMPTABLE

La NEW BODY LINE SA est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 3 864 000 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements.

Les états financiers de la société NEW BODY LINE SA sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de la Société NEW BODY LINE SA sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société NEW BODY LINE SA ont été arrêtés en Dinars Tunisi ens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vies estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33%
Frais préliminaires	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé par l'application d'une décote de 25% sur le prix de vente

- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication. Ce cout est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production, au cout de production déterminé comme précisé ci-dessus.

Evaluation des placements à l'inventaire:

A la date de clôture, Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères

La société ne pas dispose d'éléments non monétaires détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan.

Pour les éléments monétaires en monnaies étrangères :

- les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice

- les passifs monétaires en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres évènements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

3. NOTES SUR LE BILAN

(Les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles totalise au 30 juin 2014 un montant de 3 114 DT contre 4 561 DT au 31 décembre 2013. Ces comptes se détaillent comme Suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Logiciel	24 184	24 184	24 184
Site WEB	5 000	5 000	5 000
Total	29 184	29 184	29 184
Moins : Amortissements	<26 070>	<23 771>	<24 623>
Valeur nette comptable	3 114	5 413	4 561

Voir en Annexe le tableau des immobilisations

Note 2 : Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2014 à 1 657 184 DT contre 1 571 317 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Installation générales, agencements et aménagements de construction	156 449	0	156 449
Matériel industriel principal	2 277 958	2 043 534	2 043 534
Matériel industriel auxiliaire	326 459	312 606	319 959
Matériel laboratoire	32 001	0	0
Outillages industriels	3 539	3 539	3 539
Matériel de transport	32 547	32 547	32 547
Installation générales, agencements et aménagements divers	388 611	382 562	382 562
Mobilier et matériel de bureau	82 772	82 159	82 159
Immobilisation encours	20 687	0	91 860
Total	3 321 023	2 856 947	3 112 609
Moins : Amortissements	<1 663 839>	<1 439 216>	<1 541 292>
Valeur nette comptable	1 657 184	1 417 731	1 571 317

Voir en Annexe le tableau des immobilisations

Note 3 : Autres actifs non courants

Le solde des autres actifs non courants s'élève à 227 627 DT au 30 juin 2014 contre un solde de 303 488 DT au 31 décembre 2013. Les autres actifs non courants sont composés des frais nécessaires et liés à l'opération d'introduction en bourse effectuée en 2013. Ces derniers se détaillent comme suit :

Frais préliminaires	Montant
Commissions	268 923
Honoraires	21 890
Insertion publicitaire	3 063
Nouvelle admission de la société	2 131
Placement de garanti	16 204
Publicité et assistance à la communication	88 954
Réception	24 100
Frais de recherche	50 000
Subvention reçue	<20 055>
Total	455 210
Résorption frais préliminaires 2013	<151 722>
Résorption frais préliminaires premier semestre 2014	<75 861>
Solde net frais préliminaires	227 627

Note 4 : Stocks

Le solde des comptes stocks s'élève à 1 142 532 DT au 30 juin 2014 contre 1 397 438 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
M.P. Tricotage	434 613	318 581	459 649
M.P. Confection	23 615	36 442	40 999
M.P. Emballage	21 110	38 762	39 386
M.P. Teinture	37 520	22 452	38 204
Emballages	780	780	780
Stocks produits intermédiaires	399 423	409 793	561 145
Stock produits finis	36 759	32 851	110 936
Stock produits finis pour marché local	45 186	62 142	0
Stock de pièces de rechange	143 526	28 640	146 339
Total	1 142 532	950 443	1 397 438

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2014 à 2 122 873 DT contre 1 450 097 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Clients locaux	76 988	102 900	95 407
Clients, étrangers	2 045 885	409 530	1 354 690
Clients douteux	96 224	96 224	96 224
Total	2 219 097	608 654	1 546 321
Moins : Provisions	<96 224>	<96 224>	<96 224>
Solde net	2 122 873	512 430	1 450 097

Note 6: Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 114 593 au 30 juin 2014 contre 26 746 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Fournisseurs avances et acomptes	16 149	13 800	14 640
Personnel avance et acompte	8 365	16 645	220
Subvention à recevoir	53 130	0	0
Arrondissement rémunération	4	0	5
Etat, IS à reporter	0	10 697	0
TVA déductible	0	0	241
Etats acomptes provisionnels	10 377	4 994	0
Charges constatées d'avance	15 102	1 818	1 819
Produit à recevoir	11 466	0	9 821
Total	114 593	47 954	26 746
Moins : Provisions	0	0	0
Solde net	114 593	47 954	26 746

Note 7: Placements et actifs financiers :

Le solde net des placements et autres actifs financiers s'élève à 5 750 635 DT au 30 juin 2014 contre un solde de 5 027 278 au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Billet de trésorerie	0	2 000 000	1 800 000
Comptes en devises	4 144 680	0	2 266 300
Titres SICAV EL HIFADTH	1 605 955	2 874 407	960 978
Total	5 750 635	4 874 407	5 027 278

Note 8 : Liquidités & équivalent de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2014 à 2 031 898 DT contre 2 815 876 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
UBCI 1 Dinars	11 626	31 717	39 990
UBCI 2 Dinars	227	529	191
UBCI EURO	147 362	4 247 155	1 074 107
STUSID	0	500	0
TSI	262	1 744	96
TSI de régularisation	4	0	4 041
BIAT Dinars	4 413	12 458	622
BIAT Euro	1 867 234	0	1 696 251
CAISSE	770	9 422	578
Total	2 031 898	4 303 525	2 815 876

Note 9 : Capitaux propres

Le solde des capitaux propres avant résultat s'élève, au 30 juin 2014 à 10 015 861 DT contre 9 856 731 DT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Capital social	3 864 000	3 780 000	3 864 000
Autres capitaux propres	209 688	109 498	103 337
Réserves	1 401 356	1 266 957	1 182 957
Avoir des actionnaires	<28 994>	0	<2 830>
Prime d'émission	4 569 811	4 725 000	4 707 918
Résultats de reportées	0	1 349	1 349
Total	10 015 861	9 882 804	9 856 731

Voir en annexe le tableau de variation des capitaux propres.

Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2014 à 169 114 DT contre 486 433 DT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Fournisseurs locaux	67 521	59 478	147 402
Fournisseurs étrangers	101 593	201 867	339 031
Total	169 114	261 345	486 433

Note 11 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2014 à 2 020 835 DT contre 433 783 DT au 31 décembre 2013, et se détaille comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Personnel rémunération due	63 905	52 772	108 823
PDG rémunération due	8 144	8 674	28 192
DGA rémunération due	0	1 000	1 000
Personnel opposition	171	171	171
Congés payés	92 017	50 098	29 281
R/S à payer	6 516	8 501	26 111
R/S sur marché	350	32	452
R/S sur honoraires	320	92	339
R/S loyer	491	491	491
R/S commission	0	192	7
Impôt à liquider	128 776	10 956	9 127
TVA à payer	0	1 294	1 256
TCL	1	190	49
Autres taxes	240	7	216
Taxes municipales	0	738	0
CNSS	57 127	50 784	74 554
Dividende à payer	1 545 600	1 266 300	0
Charges à payer	117 177	86 592	128 942
Arrondissement rémunérations	0	1	0
Compte d'attente	0	1 346	0
Intérêts perçus d'avance	0	50 113	24 772
Provision pour risques et charges	0	7 761	0
Total	2 020 835	1 598 105	433 783

4. Notes sur l'état de résultat

Note 12 : Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2014 à 2 868 910 DT contre 2 590 481 DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Lingerie femme	505 883	50 248	476 501
Lingerie homme	100 201	0	328 220
Lingerie Intelligente	2 262 826	2 540 233	4 221 870
Total	2 868 910	2 590 481	5 026 591

Note 13: Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 30 juin 2014 à 987 323 DT contre 1 020 846 DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Achats stockés MP tricotage	544 906	593 290	1 288 446
Achats stockés MP confection	69 801	7 015	92 401
Achats stockés accessoires emballages	39 486	38 885	104 942
Achats MP Teinture	141 952	87 889	185 411
Achat Micro Capsule	8 124	0	0
Autres approvisionnements	31 977	71 028	109 875
Variations de Stocks	64 195	152 373	<127 328>
Achats non stockés	92 692	84 503	170 674
RRR obtenus sur achats	<5810>	<14 137>	<35 433>
Total	987 323	1 020 846	1 788 988

Note 14: Charges du personnel

Les charges du personnel se sont élevées à 632 153 DT au 30 juin 2014 contre 634 339 DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Salaires et compléments de salaires	467 686	480 289	965 557
Congés payés	68 997	37 070	65 814
Charges patronales	73 980	80 474	162 383
Autres charges de personnel	21 490	36 506	153 022
Total	632 153	634 339	1 346 776

Note 15: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2014 à 199 854 DT contre 168 888 DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Dotations aux amortissements	123 993	106 011	208 939
Dotation aux provisions	0	0	15 370
Résorption des frais préliminaires	75 861	70 877	151 723
Reprise sur r provisions autres actifs courants	0	<8 000>	<28 000>
Total	199 854	168 888	348 032

Note 16: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2014 à 209 816 DT contre 330 155 DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Services extérieurs	87 805	55 621	133 709
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	48 454	596 871	488 241
Jetons de présence	3 500	0	7 000
Transport sur ventes	3 594	8 078	23 468
Transports sur achat	2 777	0	0
Missions et réceptions	45 515	81 028	234 003
Frais postaux et télécommunication	6 889	5 430	12 236
Commissions et frais bancaires	5 301	6 151	11 510
Impôts et taxes	5 981	2 241	9 146
Transfert de charge	0	<425 265>	<405 210>
Total	209 816	330 155	514 103

Note 17: Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2014 à <180 495> DT contre <217 742> DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-14	juin-13	déc.-13
Intérêts	589	1 394	2 353
Pertes de change	46 524	193	290
Gain de change	<223 571>	<219 329>	<465 249>
Escomptes accordés	0	0	6 546

	<i>juin-14</i>	<i>juin-13</i>	<i>déc.-13</i>
Escomptes obtenus	<4037>	0	0
Total des charges financières	<180 495>	<217 742>	<456 060>

** : Au niveau des états financiers clos le 30/06/2013 les gains de change ont été présentés dans la rubrique des autres gains ordinaires, contrairement à cet exercice ou ils ont été présentés parmi les charges financières nettes conformément à la norme comptable 1, et ce vu leurs importance relative.*

Note 18: Tableau de détermination du résultat fiscal

Bénéfice comptable avant impôt 2013 :		923 888
Réintégration pertes de changes non réalisées		46 524
Réintégration gain de changes N-1		465 249
Déductions gains de changes		<223 571>
Déductions pertes de changes N-1		<290>
Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :		1 211 800
CA Export	96,250%	2 778 228
CA LOCAL	4,505%	108 248
Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :		1 211 800
Revenus accessoires (Plus value réalisée sur titres SICAR)		<31 705>
Bénéfice provenant de l'export		1 135 840
Impôt au titre du bénéfice provenant de l'export		113 584
Bénéfice hors export		75 960
Impôt 20%		15 192
Impôt Société		128 776
Minimum d'impôt 0,1 %	2 778	
Minimum d'impôt critère CA local TTC 0,2 %	128	
Minimum d'impôt	2 906	
Impôt société dû 30/06/2014		128 776

5. Informations sur les parties liées :

La société New Body Line SA a conclu en 2004 un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 5 000 DT par mois. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 5 juin 2001. Cependant un 1^{er} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2005, pour ramener le montant du loyer de 5 000 DT à 1 000 DT et un 2^{ème} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2009, pour ramener le montant du loyer de 1 000 DT à 3 000 DT. Ainsi la charge de la période se rapportant à cette convention s'élève à 18 000 DT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 mars 2009.

6. Annexes

1- Tableau des immobilisations incorporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2013	Acquisition	Cession	VB 30/06/2014	Amortissement cumulé 31/12/2013	Dotation	Cession	Amortissement cumulé 30/06/2014	
logiciel	24 184	-	-	24 184	19 622	1 448	-	21 070	3 114
Site Web	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	5 000	0
Total	29 184	-	-	29 184	24 622	-	-	26 069	3 114

2- Tableau des immobilisations corporelles

Libellé	Valeur brute			Amortissement				VCN	
	VB 31/12/2013	Acquisition	Reclassement	VB 31/12/2013	Amort cumulé 31/12/2013	Dotation	Cession		Amortissement cumulé 31/12/2013
I.A.A construction	156 449	-	-	156 449		7 822		7 822	148 627
Matériel industriel principal	2 043 534	234 424	-	2277958	1 116 074	82 886		1198960	1 078 998
Matériel industriel auxiliaire	319 959	6 500	-	326 459	131 431	12 890		144 321	182 138
Outillage industriel	3 539	-	-	3 539	3 539	0		3 539	0
Matériel laboratoire	-	32 001	-	32 001		895		895	31 106
Matériel de transport	32 547	-	-	32 547	4 882	3 255		8 137	24 410
Agencements aménagements et installations	382 562	6 049	-	388 611	224 877	10 594		235 471	153 140
Matériel informatique et bureautique	82 159	613	-	82 772	60 489	4 205		64 694	18 078
Immobilisation encours	91 860	20 687	<91 860>	20 687	-	-	-	-	20 687
Total	3 112 609	300 274	<91 860>	3 321 023	1 541 292	122 547		1 663 839	1 657 184

3- Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Autres capitaux propres	Réserves légales	Réserves Facultatives	Rt reporté	Résultat Net	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	Total
Solde au 31/12/2013	3 864 000	103 337	126 730	1 056 227	1 349	1 762 650	<2 830>	4 707 918	11 619 381
Affectation de résultat PV AGO 18/06/2013			88 200	130 199	<1 349>	<217 050>			0
Subvention d'investissement		132 027							132 027
Amortissement subvention d'investissement		<25 676>							<25 676>
Distribution des dividendes						<1 545 600>			<1 545 600>
Résultat de l'exercice						795 112			795 112
Rachat des actions propres							<26 164>	<138 107>	<164 271>
Solde des capitaux propres avant affectation au 30/06/2014	3 864 000	209 688	214 930	1 186 426	0	795 112	<28 994>	4 569 811	10 810 973

7. Soldes intermédiaires de gestion :

Produits	30/06/2014	30/06/2013	Charges	30/06/2014	30/06/2013	Soldes	30/06/2013	30/06/2013
Revenus et autres produits d'exploitation	2 894 586	2 599 757	Variation des stocks des PF et encours de production	<190 712>	<10 285>	Production	2 703 874	2 589 472
Production	2 703 874	2 589 472	Achats consommés	<987 323>	<1 020 846>	Marge sur coût matières	1 716 551	1 568 626
Marge sur coût matières	1 716 551	1 568 626	Autres charges externes	<203 835>	<327 914>	Valeur ajoutée brute	1 512 716	1 240 712
Valeur ajoutée brute	1 512 716	1 240 712	Impôts	<5 981>	<2241>	Excédent brut d'exploitation	874 582	604 132
			Charges de personnel	<632 153>	<634 339>			
			Total	<638 134>	<636 580>			
Excédent brut d'exploitation	874 582	604 132	Charges financières	180 495	217 742	Résultat des activités ordinaires	795 112	662 665
Autres produits ordinaires	1 194	22 548	Dotations aux amortissements et provisions	199 854	<168 888>			
Produits de placements	67 667	0	Autres pertes ordinaires	<196>	<1 913>			
			Impôt sur le résultat	<128 776>	<10 956>			
Total	943 443	626 680	Total		35 985			
Résultat des activités ordinaires	795 112	662 665	Effets négatifs des modifications comptables	0	0	Résultat net après modification comptables	795 112	662 665
Effets positif des modifications comptables	0	0						
Total	795 112	662 665	Total	0	0			



Rapport d'examen limité sur des informations financières intermédiaires Arrêtées au 30 juin 2014

Messieurs les actionnaires de la Société
New Body Line SA
13 Rue Ali BALHOUANE, Mahdia

Tunis le 30/08/2014

Messieurs les actionnaires

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société New Body Line «NBL» au 30 juin 2014 pour la période de six mois se terminant à cette date qui font ressortir des capitaux propres s'élevant à 10 810 973 DT y compris le résultat de la période qui s'élève à 795 112 DT. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

La société ne dispose pas d'un système de calcul des coûts analytiques lui permettant de procéder à une évaluation fiable de son stock de produit finis et encours de production en fin de période. La société a évalué ce stock sur la base du prix de vente minoré d'une marge forfaitaire de 25%. Aussi, lors de l'application de cette marge la société se réfère à un prix de vente en euro qu'elle convertit au taux de clôture. Cela induit systématiquement la valorisation du stock par la prise en compte dans la valeur de stock d'un effet de change. Le stock total de produit finis et encours de production de la société New Body Line SA s'élève au 30 juin 2014 à 481 368 DT.

Conclusion avec réserve

Sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé, lors de notre examen limité des états financiers intermédiaires de la société «NBL» au 30 juin 2014, de faits qui nous laissent penser que ces derniers ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes comptables applicables en Tunisie, la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date.

Tunis, le 30/08/2014

BUSINESS ADVICE & ASSURANCE
Kafs BOUHAJJA

Associé

B2A
Business Advice & Assurance Sarl
- 51, Rue El Akhtal
Menzah IV - 1004 Tunis
MF: 099460807A/M/000
RC: B 2446152007



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2013 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Raouf MENJOUR et Abderrazak GABSI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2014 30 juin 2013 31 décembre 2013

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	23 928	22 410	22 410
	Moins : amortissements		-22 610	-22 224	-22 410
			<u>1 318</u>	<u>186</u>	<u>-</u>
	Immobilisations corporelles	3	2 524 838	2 771 489	2 785 780
	Moins : amortissements		-1 229 750	-1 160 037	-1 216 461
			<u>1 295 088</u>	<u>1 611 452</u>	<u>1 569 319</u>
	Immobilisations financières	4	17 084 824 (*)	14 269 320	14 292 880
	Moins : provisions		-927 862	-1 358 518	-1 094 072
			<u>16 156 962</u>	<u>12 910 802</u>	<u>13 198 808</u>
	Total des actifs immobilisés		17 453 368	14 522 440	14 768 127
	Autres actifs non courants		-	-	-
	Total des actifs non courants		17 453 368	14 522 440	14 768 127
ACTIFS COURANTS	Stocks	5	51 852 622	71 378 829	56 704 188
	Moins : provisions		-850 139	-718 270	-877 182
			<u>51 002 483</u>	<u>70 660 559</u>	<u>55 827 006</u>
	Clients et comptes rattachés	6	2 504 648	515 601	4 284 535
	Moins : provisions		-129 591	-127 302	-129 591
			<u>2 375 057</u>	<u>388 299</u>	<u>4 154 944</u>
	Autres actifs courants	7	1 583 588	1 895 749	1 575 907
	Moins : provisions		-5 250	-	-5 250
			<u>1 578 338</u>	<u>1 895 749</u>	<u>1 570 657</u>
	Placements et autres actifs financiers	8	38 880	34 965	39 320
	Moins : provisions		-7 560	-	-10 560
			<u>31 320</u>	<u>(*) 34 965</u>	<u>28 760</u>
	Liquidités et équivalents de liquidités	9	14 267	197 666	464 848
	Total des actifs courants		55 001 465	73 177 238	62 046 215
	TOTAL DES ACTIFS		72 454 833	87 699 678	76 814 342

(*) Montants retraités à des fins de comparabilité.

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 30 juin 2014 30 juin 2013 31 décembre 2013

		Notes	30 juin 2014	30 juin 2013	31 décembre 2013
CAPITAUX PROPRES	Capital social		4 500 000	4 500 000	4 500 000
	Réserves		19 578 413	15 759 740	15 733 082
	Autres capitaux propres		7 941 071	5 701 071	5 701 071
	Résultats reportés		4 451 319	4 269 948	4 269 949
	Total des capitaux propres avant résultat de la période		36 470 803	30 230 759	30 204 102
	Résultat net de la période	10	4 281 860	398 275	7 631 370
	Total des capitaux propres avant affectation	11	40 752 663	30 629 034	37 835 472
PASSIFS					
Passifs non courants	Emprunts	12	12 703 500 (*)	12 795 177	15 357 017
	Autres passifs financiers	13	983 647	887 682	1 022 242
	Provisions	14	997 004	661 150	794 917
	Total des passifs non courants		14 684 151	14 344 009	17 174 176
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	15	4 228 523	4 077 120	5 353 256
	Autres passifs courants	16	6 326 621	9 402 855	6 640 036
	Concours bancaires	17	336 703	4 685 715	302 838
	Autres passifs financiers	18	6 126 172 (*)	24 560 945	9 508 564
	Total des passifs courants		17 018 019	42 726 635	21 804 694
	Total des passifs		31 702 170	57 070 644	38 978 870
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		72 454 833	87 699 678	76 814 342

(*) Montants retraités à des fins de comparabilité.

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT

(Montants exprimés en dinars)

Notes **Période close le** **Exercice clos le**
30 juin 2014 **30 juin 2013** **31 décembre 2013**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de biens immobiliers	19	16 733 728	1 425 869	37 231 700
	Produits des participations	20	1 338 799	987 929	1 170 993
	Autres produits d'exploitation	21	57 228	10 195	189 828
	Total des produits d'exploitation		18 129 755	2 423 993	38 592 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des encours	22	-4 999 420	9 984 375	-4 690 266
	Achats de terrains	23	-3 438 297	-1 381 841	-5 228 634
	Achats d'études et de prestations de service	24	-101 958	-202 414	-515 327
	Achats de matériels, équipements et travaux	25	-2 071 817	-7 961 101	-13 849 931
	Charges de personnel	26	-712 821	-686 847	-1 276 572
	Dotations aux amortissements et aux provisions	27	-137 891	-255 013	-357 854
	Autres charges d'exploitation	28	-435 116	-285 880	-650 134
	Total des charges d'exploitation		-11 897 320	-788 721	-26 568 718
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 232 435	1 635 272	12 023 803
	Charges financières nettes	29	-800 445	-1 491 043	-2 973 127
	Autres gains ordinaires	30	18 425	255 472	268 903
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 450 415	399 701	9 319 579
	Impôt sur les sociétés	31	-1 168 555	-1 426	-1 688 209
	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		4 281 860	398 275	7 631 370

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(Montants exprimés en dinars)

		Notes	Période close le 30 juin 2014	30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Résultat net		4 281 860	398 275	7 631 370
	▪ Ajustements pour :				
	- Amortissements & provisions		137 891	254 913	357 854
	▪ Variations des :				
	- Stocks		4 999 420	-9 984 375	4 690 266
	- Clients		1 779 887	484 200	-3 284 734
	- Autres actifs		-12 681	1 034 007	1 525 517
	- Fournisseurs et autres passifs		-2 863 341	10 635 537	4 259 828
	▪ Plus-value sur cession d'immobilisations		-	-14 631	-14 631
	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		8 323 036	2 807 926	15 165 470
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		-	49 531	49 531
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles		-6 996	-104 412	-118 703
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		163 750	17 810	660 027
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		-2 912 755	-29 600	-871 400
	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-2 756 001	-66 671	-280 545
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions		-1 103	-1 345 050	-1 346 410
	Encaissements provenant des emprunts		1 100 000	2 103 392	8 980 000
	Remboursements d'emprunts		-7 135 709	-7 189 924	-21 532 125
	Fonds social (variation)		-14 669	-13 508	-40 166
	Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-6 051 481	-6 445 090	-13 938 701
	VARIATION DE TRÉSORERIE		-484 446	-3 703 835	946 224
	Trésorerie au début de la période		162 010	-784 214	-784 214
	Trésorerie à la clôture de la période	9 & 17	-322 436	-4 488 049	162 010

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2014

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole (BNA), la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) est une société anonyme au capital de 4 500 000 DT, divisé en 90 000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune, admises à la cote permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Le siège social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 Rue Masmouda - Mutuelle ville. Elle est dirigée par un Conseil d'Administration.

Son activité principale est la promotion immobilière, en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le Ministère de l'Équipement, et son activité accessoire est la prise de participations.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 30 juin 2014 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	270 000	1350 000	30,00%
CTAMA	94 500	472 500	10,50%
Société ZIED SARL	91 867	459 335	10,21%
AFRIQUE AUTOS	24 032	120 160	2,67%
STRATEGIE ACTION SICAV	14 952	74 760	1,66%
Autres actionnaires	404 649	2 023 245	44,96%
TOTAL	900 000	4 500 000	100%

La SIMPAR est soumise au régime fiscal du droit commun.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers de la SIMPAR ont été arrêtés, au 30 juin 2014, par référence au Système Comptable des Entreprises en Tunisie promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés pour l'élaboration de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations corporelles et incorporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société, les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition après déduction de la quote-part de la T.V.A déductible conformément aux dispositions de la note commune n°19/2000.

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5% (*)
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations	10%
- Équipements de bureaux	20% (*)
- Équipements informatiques	33,33% (*)

() Les taux d'amortissement des bâtiments de rapport, des équipements de bureaux et des équipements informatiques ont été révisés, à partir du 1^{er} janvier 2014, afin de se rapprocher davantage des durées d'utilité probables. Ce changement d'estimation comptable a été appliqué d'une manière prospective.*

Les immobilisations dont le coût d'entrée ne dépasse pas 200 DT, font l'objet d'un amortissement intégral au cours de l'année de leur acquisition.

2. Titres de participation

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la SIMPAR).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

Les dividendes relatifs aux titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

3. Stocks

3.1- Terrains à bâtir ou à lotir

Les terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisés au coût, qui se compose du prix d'acquisition, des droits d'enregistrement, des frais d'acte, des dépenses directement engagées pour rendre le terrain prêt à la construction ou à la vente et des charges d'emprunt éventuellement encourues durant la période de son acquisition, de son aménagement ou de sa détention en vue de sa construction ou de sa vente (élaboration des plans et obtention des autorisations de bâtir préalablement à la construction physique des biens immobiliers).

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour l'excédent du coût d'entrée du terrain sur sa valeur nette de réalisation.

3.2- Travaux en cours

Les projets de promotion immobilière en cours d'achèvement sont évalués à leur coût de production à la date de clôture. Ce coût comprend, en plus de celui du terrain tel que décrit ci-haut, les rémunérations des architectes, des bureaux d'études et des géomètres, les coûts relatifs aux travaux de construction et d'équipement des biens immobiliers (confiés aux entrepreneurs ou engagés directement par la Société) et les charges financières encourues à la date de clôture et se rapportant aux emprunts spécifiques contractés pour le financement des différentes composantes du projet, y compris le terrain.

3.3- Travaux terminés

Les biens immobiliers achevés et non encore vendus à la date de clôture (lots de terrain viabilisé, locaux à usage commercial ou d'habitation, celliers, places de parking, etc.) sont évalués au plus faible de leur coût de production tel que déterminé par la comptabilité analytique de gestion et de leur valeur nette de réalisation.

Les frais d'administration générale et les frais de vente ne sont pas inclus dans le coût de production des biens immobiliers destinés à la vente. Il en est de même des charges financières encourues après l'achèvement des travaux de construction et d'équipement de ces biens immobiliers (devenus prêts à la vente).

4. Provisions pour réparations et maintenance

Une provision pour frais réparation est constituée pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par la Société sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

5. Emprunts et coûts d'emprunt

Les emprunts contractés pour le financement des projets de promotion immobilière (y compris l'acquisition et l'aménagement des terrains en vue de leur construction ou de leur vente) sont comptabilisés initialement, parmi les passifs financiers, à leur valeur d'encaissement.

Les échéances à moins d'un an de ces emprunts de fonds portant intérêts sont reclassées des passifs financiers non courants aux passifs financiers courants.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus, sauf à ce qu'ils soient incorporés dans le coût d'un actif qualifié qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu (cas des projets de promotion immobilière et des lotissements) et ce, conformément aux prescriptions de la norme comptable NC 13 relative aux Charges d'emprunt.

Selon cette norme, l'incorporation des coûts d'emprunt dans le coût d'un actif qualifié commence lorsque des dépenses relatives à cet actif ont été réalisées, des coûts d'emprunt sont encourus et les activités indispensables à la préparation de cet actif (élaboration des plans, obtention des autorisations de bâtir, construction physique, etc.) préalablement à son utilisation ou à sa vente prévue sont en cours. Elle cesse lorsque ces activités sont pratiquement toutes terminées.

Ainsi, les coûts d'emprunt supportés pendant la phase d'aménagement d'un terrain sont incorporés dans le coût de cet actif dans la période au cours de laquelle les opérations relatives à ce développement sont menées. Toutefois, les charges d'emprunt encourues lorsque le terrain acquis à des fins de construction est détenu sans s'accompagner d'un aménagement ne sont pas incorporables.

6. Revenus

Les ventes de biens immobiliers sont comptabilisées, sur la base des contrats de vente conclus avec les clients, lorsque l'ensemble des conditions suivantes ont été satisfaites :

- a) la Société a transféré au client les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien immobilier ;

- b) la Société a cessé d'être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, et dans le contrôle effectif du bien immobilier cédé ;
- c) le produit de la vente peut être évalué de façon fiable ;
- d) il est probable que des avantages économiques associés à la transaction iront à la Société (l'encaissement du produit de la vente est raisonnablement sûr) ; et
- e) les coûts encourus ou restant à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

En effet, les clients ne disposent que d'une possibilité limitée de modifier les plans - par exemple en sélectionnant une option parmi celles proposées par la Société - ou ne peuvent exiger que des variations mineures des plans d'origine.

Les conditions de comptabilisation de la vente d'un bien immobilier sont vérifiées lorsque le contrat de vente est signé par les deux parties et soumis à la formalité d'enregistrement, le bien immobilier est livré à l'acquéreur (établissement d'un procès-verbal de mise en possession et/ou de remise des clés) et le prix de vente est intégralement encaissé par la Société ou que cette dernière dispose de documents probants montrant clairement que l'encaissement intégral du prix de vente est raisonnablement sûr à très court terme (attestation d'octroi d'un prêt pour le financement de l'acquisition du bien immobilier émanant d'un établissement de crédit).

Les charges, y compris les garanties et autres coûts devant être encourus postérieurement à la livraison des biens immobiliers, sont évaluées de façon fiable et comptabilisées dans un compte de passif en contrepartie d'un compte de charge (constitution de provisions pour garantie conférée aux clients).

7. Provision pour avantages du personnel

Une provision pour avantages du personnel est comptabilisée par la Société pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite, ainsi qu'aux frais d'assistance médicale (sous forme de primes d'assurance) en faveur des retraités, qui sont pris en charge par la Société.

La provision résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévues par la norme comptable internationale IAS 19, *Avantages du personnel*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires et frais médicaux, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

8. Reclassements et retraitements au niveau de certains postes des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la SIMPAR conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, certains changements de méthodes de présentation ont été opérés au niveau du bilan. Les principaux reclassements se présentent comme suit :

(en DT)

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	Montant au 30/06/2013
Échéances à moins d'un an sur emprunts bancaires relatives au 1 ^{er} semestre de 2014	Emprunts non courants	Autres passifs financiers courants	5 277 102
Échéances à moins d'un an sur prêts au personnel relatives au 1 ^{er} semestre de 2014	Immobilisations financières	Placements et autres actifs financiers courants	17 080

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Valeurs brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Soldes au 30/06/2014	Soldes au 31/12/2013	Entrées 2014	Sorties 2014	Soldes au 30/06/2014	30/06/2014	31/12/2013
Logiciels	22 410	1 518	-	23 928	22 410	200	-	22 610	1 318	-
Total des immobilisations incorporelles	22 410	-	-	23 928	22 410	200	-	22 610	1 318	-
Terrains	458 875	-	-42 597	416 278	-	-	-	-	416 278	458 875
Bâtiments administratifs	365 937	-	-	365 937	237 718	7 823	-	245 541	120 396	128 219
Bâtiments de rapport	1 047 982	-	-166 637	881 345	314 832	71 901	-61 380	325 353	555 992	733 150
Matériel de transport	360 989	-	-	360 989	161 119	33 673	-	194 792	166 197	199 870
Installations générales, Agencements & Aménagements des constructions	355 462	-	-57 186	298 276	355 462	-	-57 186	298 276	-	-
Installations générales, Agencements & Aménagements divers	88 871	673	-	89 544	76 604	823	-	77 427	12 117	12 267
Equipements de bureaux	54 393	3 023	-	57 416	42 905	5 982	-	48 887	8 529	11 488
Equipements informatiques	53 271	1 782	-	55 053	27 821	11 653	-	39 474	15 579	25 450
Total des immobilisations corporelles	2 785 780	5 478	-266 420	2 524 838	1 216 461	131 855	-118 566	1 229 750	1 295 088	1 569 319
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	2 808 190	5 478	-	2 548 766	1 238 871	132 055	-118 566	1 252 360	1 296 406	1 569 319

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Participations :	15 998 692	12 790 421	13 061 908
- Titres de participations (*)	11 505 648	11 093 774	11 093 774
- Fonds gérés	5 413 866	3 055 165	3 055 166
- Moins : Provisions	-920 822	-1 358 518	-1 087 032
Prêts au personnel	122 720	119 831	136 350
- Échéances à plus d'un an sur prêts au personnel	129 760	119 831	143 390
- Moins : Provisions	-7 040	-	-7 040
Souscription à l'emprunt national	30 000	-	-
Dépôts et cautionnements versés	5 550	550	550
<i>Total en Dinars</i>	16 156 962	12 910 802	13 198 808

(*) La Banque Nationale Agricole (BNA) détient une participation de 30% (270 000 actions) dans le capital de la SIMPAR, alors que la SIMPAR détient une participation de 0,3% (97 051 actions) dans le capital de la BNA. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	% de participation	Soldes au 30/06/2014		
			Valeur brute	Provision	Valeur nette
Sociétés du Groupe SIMPAR :			4 235 815	425 562	3 810 253
- ESSOUKNA	2 512 045	69,63%	1 762 841	-	1 762 841
- SIP SICAR	98 998	33,00%	989 980	106 587	883 393
- SOIVM SICAF	54 857	13,71%	534 856	-	534 856
- Société Immobilière Les Cèllets	40 000	22,22%	200 000	-	200 000
- SIVIA	32 626	23,30%	209 743	-	209 743
- EL MADINA	12 143	13,49%	121 430	-	121 430
- SOGEST	7 471	74,71%	47 990	-	47 990
- SAI IFRIKIA	2 227	22,27%	318 975	318 975	-
- TIS	500	20,00%	50 000	-	50 000
Sociétés hors Groupe SIMPAR :			7 269 833	490 360	6 367 598
- TUNIS RE	473 351	3,16%	3 516 217	-	3 516 217
- BNA	97 051	0,30%	613 770	-	613 770
- STB	51 039	0,21%	501 582	247 918	253 664
- ATTIJARI BANK	30 774	0,08%	581 947	15 706	566 241
- BANQUE DE TUNISIE	66 666	0,03%	546 400	-	546 400
- SODET SUD	3 295	5,06%	411 875	-	-
- ATB	60 000	0,08%	365 619	113 619	252 000
- LES CIMENTS DE BIZERTE	36 000	0,10%	286 653	49 053	237 600
- SICAR INVEST	19 000	-	190 000	-	190 000
- Autres	-	-	255 771	64 064	191 707
Fonds gérés (par SIP SICAR)			5 413 866	4 900	5 408 966
TOTAL EN DT			16 919 514	920 822	15 586 817

NOTE N°5 : STOCKS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Terrains à bâtir :	27 306 754	19 572 053	23 901 949
- Jardin d'El Menzah - HC 2	2 706 204	2 655 598	2 677 459
- Route de Raoued tranches 2 & 3	1 905 973	1 904 044	1 905 973
- Chotrana TF 8735 tranches 2 & 3	2 942 515	2 840 787	2 898 623
- El Mourouj 5 - EHC 25	1 750 934	1 667 632	1 709 650
- Route de Gammarth	1 818 248	1 712 674	1 764 241
- Ariana TF 60290	5 533 625	5 201 817	5 394 658
- Jardin d'El Menzah - El Houda	1 743 706	1 644 904	1 694 756
- El Mourouj 6	1 573 973	1 381 848	1 525 817
- Sousse	4 633 057	-	3 768 023
- Les Berges Du Lac II - HSC1/4/3	2 575 382	-	-
- Autres terrains à bâtir	123 137	562 749	562 749
Travaux en cours :	11 394 096	41 672 466	14 012 081
- Ain Zaghouan - EHC 70	-	4 314 334	5 397 413
- Jardin d'El Menzah - Jinènes	-	16 000 660	-
- Route de Raoued	-	13 646 493	-
- Chotrana TF 8735 tranches 2 & 3	5 442 114	2 792 317	4 004 797
- Soukra 3	-	1 863 163	-
- Jardin d'El Menzah - EHC 12	5 275 409	3 040 709	4 570 738
- Ennasr II - HSC 69	643 505	8 307	6 065
- Autres travaux en cours	33 068	6 483	33 068
Travaux terminés :	13 151 772	10 134 310	18 790 158
- Néapolis Center Nabeul	426 457	426 457	426 457
- Résidence Vénus	412 578	8 424 728	525 085
- Résidence Le Cristal	6 049 929	-	9 480 981
- Résidence Galaxy	3 043 934	-	6 562 710
- Résidence El Bousten 3	836 730	-	1 243 144
- Résidence Elyes	1 830 363	-	-
- Autres travaux terminés	551 781	1 283 125	551 781
Total brut en Dinars	51 852 622	71 378 829	56 704 188
Moins : Provisions	-850 139	-718 270	-877 182
- Terrains à bâtir	-9 775	-36 818	-36 818
- Travaux terminés	-840 364	-681 452	-840 364
Total net en Dinars	51 002 483	70 660 559	55 827 006

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Clients acquéreurs d'immeubles construits	2 303 023	280 488	3 835 014
Clients - effets à recevoir	179 213	235 113	397 893
Clients locataires - Neapolis Center	22 412	-	51 628
Total brut	2 504 648	515 601	4 284 535
Moins : Provisions	-129 591	-127 302	-129 591
Total en Dinars	2 375 057	388 299	4 154 944

NOTE N°7 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Fournisseurs - comptes débiteurs :	371 008	936 733	6 362
- Entrepreneurs, avances et acomptes	364 396	834 090	-
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 362	1 733	6 362
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	250	100 910	-
Personnel, avances et acomptes	17 733	30 808	29 206
État - comptes débiteurs :	515 774	242 821	708 595
- Acomptes provisionnels	506 463	235 936	707 808
- TVA à reporter	-	6 885	-
- Retenue à la source	9 311	-	787
Charges constatées d'avance	50 884	177 673	14 918
Opérations faites en commun - comptes débiteurs	109 960	-	555 231
Produits à recevoir	252 108	410	-
Autres comptes débiteurs	266 121	507 304	261 595
Total brut en Dinars	1 583 588	1 895 749	1 575 907
Moins : Provisions	-5 250	-	-5 250
Total net en Dinars	1 578 338	1 895 749	1 570 657

NOTE N°8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Échéance à moins d'un an / prêts au personnel	38 880	34 965	39 320
<i>Total brut en Dinars</i>	38 880	34 965	39 320
Moins : Provisions	-7 560	-	-10 560
<i>Total net en Dinars</i>	31 320	34 965	28 760

NOTE N°9 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Chèques à l'encaissement	1 602	13 615	15 898
Effets à l'encaissement	-	-	11 507
BNA Nord Hilton	-	126 798	409 755
BNA Nabeul	-	28 857	-
BH Kheireddine Pacha	12 364	28 096	27 388
Caisse	301	300	300
<i>Total en Dinars</i>	14 267	197 666	464 848

NOTE N°10 : RÉSULTAT PAR ACTION

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Bénéfice de la période en DT	4 281 860	398 275	7 631 370
Nombre d'actions	900 000	900 000	900 000
Résultat par action de 5 DT	4,758	0,443	8,479

NOTE N°11 : TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Primes d'émission	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour fonds social	Réserve soumise à un régime fiscal particulier	Autres compléments d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Soldes au 31 décembre 2012	4 500 000	3 000 000	400 000	13 203 324	599 924	1 980 000	41 071	7 869 949	31 594 268
<i>Répartition du bénéfice 2012 :</i>									
- Réserves	-	-	50 000	1 300 000	100 000	800 000	-	-2 250 000	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-1 350 000	-1 350 000
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-40 166	-	-	-	-40 166
Réaffectation réserve soumise à un régime fiscal particulier	-	-	-	120 000	-	-120 000	-	-	-
Bénéfice 2013	-	-	-	-	-	-	-	7 631 370	7 631 370
Soldes au 31 décembre 2013	4 500 000	3 000 000	450 000	14 623 324	659 758	2 660 000	41 071	11 901 319	37 835 472
<i>Répartition du bénéfice 2013 :</i>									
- Réserves	-	-	-	3 500 000	100 000	2 500 000	-	-6 100 000	-
- Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-1 350 000	-1 350 000
Dépenses fonds social	-	-	-	-	-14 669	-	-	-	-14 669
Réaffectation réserve soumise à un régime fiscal particulier	-	-	-	260 000	-	-260 000	-	-	-
Bénéfice 1er semestre 2014	-	-	-	-	-	-	-	4 281 860	4 281 860
Soldes au 30 juin 2014	4 500 000	3 000 000	450 000	18 383 324	745 089	4 900 000	41 071	8 733 179	40 752 663

NOTE N°12 : EMPRUNTS (NON COURANTS)

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Échéances à plus d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour acquisition terrain Ariana	3 800 000	3 800 000	3 800 000
- Crédit pour acquisition terrain Choutrana I		1 240 006	620 008
- Crédit pour acquisition terrain Route de Gammarth	1 012 500	1 350 000	1 350 000
- Crédit pour acquisition terrain HOUDA 3&4 Jardin d'El Menzah	1 350 000	1 350 000	1 350 000
- Crédit pour acquisition terrain EHC 16 El Mourouj 6	1 200 000	-	1 200 000
- Crédit pour acquisition terrain EHC 25 El Mourouj 5	836 000	1 100 000	1 100 000
- Crédit pour acquisition terrain Sousse	3 800 000	-	3 100 000
- Autres crédits	705 000	3 955 171	2 837 009
<i>Total en Dinars</i>	12 703 500	12 795 177	15 357 017

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Cautionnements reçus	26 627	24 233	24 953
Dépôts reçus pour lotissement	462 139	340 592	430 869
Dépôts reçus pour enregistrement	434 625	477 850	505 337
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	20 972	11 573	25 763
Dépôts reçus pour syndics	39 284	33 434	35 320
<i>Total en Dinars</i>	983 647	887 682	1 022 242

NOTE N°14 : PROVISIONS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Provisions pour réparations et maintenance	395 829	417 059	315 451
Provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (*)	289 431	244 091	234 901
Autres provisions pour risques et charges	311 744	-	244 565
<i>Total en Dinars</i>	997 004	661 150	794 917

(*) Les hypothèses appliquées par la SIMPAR pour la détermination de la provision pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi se présentent comme suit :

- une prime de trois mensualités calculées sur la base du dernier salaire, toutes indemnités comprises, augmentée de trois mensualités brutes pour net (selon le règlement intérieur de la SIMPAR et les différentes décisions du Conseil d'Administration en matière de rémunération du personnel) ;
- une prime d'assurance groupe annuelle égale à 638 DT par retraité ;
- un taux de croissance annuelle des salaires et des primes d'assurance groupe de 5% ;
- une probabilité de départ préalable à la retraite de 5% ;
- un taux d'actualisation financière de 7,5% ; et
- une espérance de vie après l'âge de départ en retraite de 15 ans.

Cette provision se décompose comme suit au 30 juin 2014 :

- coût des services rendus au cours des exercices antérieurs à 2014 : 234 901 DT ;
- coût des services rendus au cours du premier semestre 2014 : 54 530 DT.
(net des reprises relatives au personnel partant)

NOTE N°15 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Entrepreneurs	351 559	1 018 474	1 648 805
Fournisseurs	452 269	277 056	595 366
Architectes	67 914	70 407	69 138
Bureaux d'études	27 653	28 091	27 653
Entrepreneurs, retenues de garantie	3 033 569	2 456 005	2 909 363
Fournisseurs, factures non parvenues	295 559	227 087	102 931
<i>Total en Dinars</i>	4 228 523	4 077 120	5 353 256

NOTE N°16 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Clients - avances et acomptes reçus	2 750 260	8 271 885	3 638 624
Personnel - comptes créditeurs :	300 023	453 744	374 763
- Personnel, charges à payer	297 163	449 196	372 718
- Personnel, rémunérations dues	2 860	4 548	2 045
État - comptes créditeurs :	1 328 797	63 332	1 891 708
- Retenues à la source	98 386	45 948	128 241
- TVA à payer	29 794	-	32 561
- Impôt sur les sociétés	1 168 555	1 426	1 688 209
- Autres impôts et taxes à payer	32 062	15 958	42 697
Organismes sociaux :	147 379	178 382	157 312
- CNSS	27 468	62 387	68 501
- CNSS - régime complémentaire	4 651	9 135	10 030
- Assurance groupe	3 008	2 055	6 521
- Prêts CNSS (oppositions)	1 245	560	1 623
- Charges sociales à payer	111 007	104 245	70 637
Sociétés du Groupe	272 239	303 810	487 274
Actionnaires - dividendes à payer	1 367 405	20 967	18 508
Produits constatés d'avance	10 231	-	-
Opérations faites en commun - comptes créditeurs	-	55 606	-
Autres comptes créditeurs	150 287	55 128	71 847
<i>Total en Dinars</i>	6 326 621	9 402 855	6 640 036

NOTE N°17 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 30 juin 2014	<i>Solde au 30 juin 2013</i>	Solde au 31 décembre 2013
Découverts bancaires - BNA	336 703	4 685 715	302 838
Total en Dinars	336 703	4 685 715	302 838

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 30 juin 2014	Solde au 30 juin 2013	Solde au 31 décembre 2013
Échéances à moins d'un an sur emprunts BNA :			
- Crédit pour réalisation du projet EHC 70 ELYES	-	2 081 361	2 510 977
- Crédit pour réalisation du projet Raoued GALAXIE	-	5 440 528	1 816 578
- Crédit pour acquisition du terrain Choutrana I	1 240 006	1 239 996	1 239 996
- Crédit pour réalisation du projet EHC 12 EL FELL	1 650 000	240 000	1 375 000
- Crédit pour réalisation du projet HC 1 LE CRISTAL	-	4 629 166	-
- Crédit pour réalisation du projet EHC 62 VENUS	-	2 770 968	-
- Crédit pour réalisation du projet sis à Choutrana I	1 500 000	195 000	945 000
- Autres crédits	1 688 028	2 963 926	1 572 674
BNA - Crédit de gestion	-	5 000 000	-
Intérêts courus sur emprunts BNA	48 138	-	48 339
<i>Total en Dinars</i>	6 126 172	24 560 945	9 508 564

NOTE N°19 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Vente de logements	15 033 477	1 065 700	34 760 556
Vente de magasins et autres immeubles	1 677 700	-	2 110 975
Vente de terrains lotis	22 551	360 169	360 169
<i>Total en Dinars</i>	16 733 728	1 425 869	37 231 700

NOTE N°20 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Dividendes / titres de participation	1 155 004	987 929	1 088 708
Produits des fonds gérés	183 795	-	82 285
<i>Total en Dinars</i>	1 338 799	987 929	1 170 993

NOTE N°21 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Loyers magasins et bureaux	15 647	-	97 120
Cotisations syndics	35 307	9 195	82 475
Ventes dossiers d'appels d'offres	400	-	-
Frais de dossiers	5 874	1 000	10 233
<i>Total en Dinars</i>	57 228	10 195	189 828

NOTE N°22 : VARIATIONS DES STOCKS

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Variation des stocks de terrains à bâtir	-3 404 805	-1 682 934	-6 012 829
Variation des stocks de travaux en cours	2 617 985	-430 163	27 230 221
Variation des stocks de travaux terminés	5 786 240	-7 871 278	-16 527 126
<i>Total en Dinars</i>	4 999 420	-9 984 375	4 690 266

NOTE N°23 : ACHATS DE TERRAINS

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Achats de terrains à bâtir (*)	3 241 950	1 381 721	4 929 038
Droits d'enregistrement / achats de terrains	196 347	120	299 596
<i>Total en Dinars</i>	3 438 297	1 381 841	5 228 634

(*) Acquisition de la deuxième tranche du terrain sis à Sousse et d'un lot de terrain aux Berges du Lac II.

NOTE N°24 : ACHATS D'ÉTUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Achats d'études et de prestations de services : (*)			
- Projet HC 1 LE CRISTAL	13 779	27 065	134 908
- Projet EHC 70 ELYES	1 839	53 050	102 064
- Projet Raoued GALAXIE	64	7 896	59 177
- Projet Choutrana I	23 483	18 412	51 983
- Projet EHC 12 EL FELL	23 481	11 804	-
- Projet HSC 69 ENNASR II	30 243	2 242	-
- Autres projets	9 069	81 945	167 195
<i>Total en Dinars</i>	101 958	202 414	515 327

(*) Il s'agit de l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, d'architecture et de pilotage des projets de promotion immobilière en cours de réalisation.

NOTE N°25 : ACHATS DE MATÉRIEL, ÉQUIPEMENTS ET TRAVAUX

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Achats de matériels, équipements et travaux : (*)			
- Projet Raoued GALAXIE	15 226	1 214 690	3 303 752
- Projet HC 1 LE CRISTAL	-	2 377 116	2 550 553
- Projet EHC 62 VENUS	-	1 431 828	1 496 058
- Projet EHC 70 ELYES	1 413	815 447	1 945 976
- Projet EHC 12 EL FELL	574 945	885 357	2 113 712
- Projet Choutrana I	1 305 857	895 960	1 980 200
- Autres projets	174 376	340 703	459 680
Total en Dinars	2 071 817	7 961 101	13 849 931

(*) Il s'agit de l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de la période pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

NOTE N°26 : CHARGES DE PERSONNEL

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Salaires et compléments de salaires	525 438	505 228	963 845
Charges sociales légales	187 383	181 618	312 727
Total en Dinars	712 821	686 847	1 276 572

NOTE N°27 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	132 056	60 686	117 295
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	75 276	612 729	323 530
Dotations aux provisions pour risques et charges	251 719	30 472	444 876
Dotations aux provisions pour dépréciation des travaux terminés	-	-	163 815
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs financiers courants	-	-	10 560
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	5 250
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	-	-	2 288
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participations	-241 486	-68 691	-43 938
Reprises sur provisions pour dépréciation des terrains à bâtir	-27 043	-65 744	-65 744
Reprises sur provisions pour dépréciation des travaux terminés	-	-383	-5 286
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs financiers courants	-3 000	-	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	-49 631	-314 055	-594 792
<i>Total en Dinars</i>	137 891	255 013	357 854

NOTE N°28 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Achats non stockés de matières et fournitures	56 107	46 663	109 920
Services extérieurs	89 646	25 484	57 061
Autres services extérieurs	174 654	104 251	271 469
Charges divers ordinaires	17	27 093	41 473
Jetons de présence	68 750	68 750	68 750
Impôts, taxes et versements assimilés	45 942	13 639	101 461
Total en Dinars	435 116	285 880	650 134

NOTE N°29 : CHARGES FINANCIÈRS NETTES

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Intérêts des emprunts relatifs aux projets (*)	813 900	1 394 648	2 786 615
Intérêts bancaires sur opérations de financement	-	63 945	138 023
Intérêts des CCB	7 514	32 450	48 821
Autres produits financiers	-20 969	-	-332
Total en Dinars	800 445	1 491 043	2 973 127

(*) Les intérêts relatifs aux projets, encourus durant le premier semestre de 2014, s'élèvent à 813 900 DT et se ventilent comme suit :

- Intérêts incorporés dans le stock de terrains à bâtir : 396 496 DT
- Intérêts incorporés dans le stock de travaux en cours : 233 419 DT
- Intérêts non incorporés dans les coûts des projets : 183 985 DT

NOTE N°30 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Produits nets sur cession d'immobilisations	-	14 631	14 631
Produits divers	18 425	240 841	254 272
Total en Dinars	18 425	255 472	268 903

NOTE N°31 : TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

	Semestre clos le 30 juin 2014
Bénéfice comptable avant impôt	5 450 415
Réintégrations :	365 105
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	75 275
- Provisions pour réparations et maintenance	82 189
- Provisions pour avantages du personnel	54 530
- Provisions pour risques et litiges	115 000
- Charges non déductibles	38 110
Déductions :	1 141 302
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	62 665
- Dividendes	1 078 637
Bénéfice fiscal	4 674 218
Impôt sur les sociétés (25%)	1 168 555

NOTE N°32 : TABLEAU DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION
(Montants exprimés en dinars)

	Semestre clos le 30 juin 2014	Semestre clos le 30 juin 2013	Exercice clos le 31 décembre 2013
Ventes de biens immobiliers	16 733 728	1 425 869	37 231 700
Produits des participations	1 338 799	987 929	1 170 993
Autres produits d'exploitation	57 228	10 195	189 828
Production stockée ou déstockage	-8 437 717	8 602 654	-9 918 900
Achats consommés	-2 173 775	-8 163 635	-14 365 258
Services extérieurs et autres charges externes	-389 174	-272 241	-548 673
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	7 129 089	2 590 771	13 759 690
Charges de personnel	-712 821	-686 847	-1 276 572
Impôts et taxes	-45 942	-13 639	-101 461
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	6 370 326	1 890 285	12 381 657
Charges financières nettes	-800 445	-1 491 043	-2 973 127
Autres gains ordinaires	18 425	255 472	268 903
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes des reprises)	-137 891	-255 013	-357 854
Impôts sur les sociétés	-1 168 555	-1 426	-1 688 209
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4 281 860	398 275	7 631 370

NOTE N°33 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. Hypothèques accordées à la BNA au titre des emprunts contractés :

<i>Objet de l'hypothèque</i>	<i>Engagement</i>
Propriété objet du TF n° 57 103 Ariana Lotissement El Fell	3 800 000
Propriété sise aux Jardins d'El Menzah objet des TF n° 147.898 Tunis, 147.899 Tunis et 147.900 Tunis	2 500 000
Propriété objet du TF 43626 Ariana (projet El Bousten Soukra tranche 3)	1 250 000
Propriété objet du TF 36.817 Ariana (route de Raoued)	8 200 000
Propriété objet du TF 8.735 Ariana Chotrana	3 100 000
Propriété sise au lot EHC 70 Lotissement AFH à Ain Zaghouan	5 100 000
Propriété objet du TF 159.433 Tunis - route la Marsa	1 350 000
Propriété sise aux Jardins d'El Menzah - titres foncier n° 152.805 Tunis et n° 152.806 Tunis	1 350 000
Propriété sise à El Mourouj 5 lot EHC25 - titre foncier n° 9686 Ben Arous	1 100 000
Propriété sise à Sousse - titre foncier n°105.729 Sousse	3 000 000
Propriété sise au Lotissement AFH EHC 18 El Mourouj 6	1 200 000
<i>Total en DT</i>	<i>31 950 000</i>

2. Hypothèques et nantissements obtenus du personnel au titre des prêts accordés :

<i>Objet de l'hypothèque ou du nantissement</i>	<i>Privilège</i>
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur logement L.24 sis à la rue 6712 Cité Ibn Khaldoun à distraire du TF n°107.264	15 000
Hypothèque de 1 ^{er} rang en pari-passu avec la STB sur lot de terrain Slim et Zied 23 objet du titre foncier n°7742 Ariana	35 310
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur l'appartement n°1 Nesrine 2 de la résidence Nesrine	23 000
Hypothèque du 1 ^{er} rang en pari-passu avec l'UBCI sur l'appartement C2 de la Résidence El Bousten IV	40 000
Hypothèque en rang utile sur appartement n° G1 de la Résidence Les Orangers III	25 000
Hypothèque en rang utile TF n° 70 770 Tunis	19 000
Privilège sur voiture Renault Mégane 7845 TU 110	7 000
Hypothèque en rang utile sur appartement n°A19 - Résidence El Aizz à El Mourouj V	30 000
Hypothèque de 2 ^{ème} rang sur appartement A14 - Résidence Le Cristal	40 000
Total en DT	199 000

- La Société a reçu des cautions bancaires de garantie de bonne exécution, auprès des entrepreneurs, dont le montant global est de 1 933 015 DT au 30 juin 2014.
- Les intérêts à échoir sur les crédits à moyen et court termes totalisent un montant de 3 230 414 DT au 30 juin 2014.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS
FINANCIERS INTERMÉDIAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN) ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2014**

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN),

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, et qui font apparaître un résultat bénéficiaire et des capitaux propres respectivement de 4.281.860 DT et 40.752.663 DT.

Ces états financiers intermédiaires comprennent le bilan au 30 juin 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour le semestre clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) au 30 juin 2014 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre conclusion susmentionnée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur le fait que la Banque Nationale Agricole (BNA) détient une participation de 30% dans le capital de la SIMPAN, alors que la SIMPAN détient une participation de 0,3% dans le capital de la BNA. Cette situation n'est pas conforme aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales qui stipule qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

Tunis, le 03 septembre 2014

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI, Associé

P/ HLB GSAUDIT&ADVISORY

Raouf MENJOUR, Associé

SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2014

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 Juin 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 5 Avril 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENTS» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **3 998 696**, un actif net de D : **3 742 765** et un déficit de la période de D : **214 010**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 juin 2014, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

- Les emplois en portefeuille titres enregistrent au 30 Juin 2014, 91.69% du total actif dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

- Les emplois en obligations « BH 2009 » représentent à la clôture de la période 10,80% de l'actif, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.
- La société « Assurance SALIM » détient au 30 Juin 2014, 14.99% du capital de la SICAV « BH P » qui détient réciproquement 0,36% du capital de la société « Assurance SALIM ». Cette situation est en contradiction avec les dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales qui prévoit qu'une société par actions ne peut posséder d'actions d'une autre société par actions, si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à dix pour cent.

Tunis, le 24 Juillet 2014

Le commissaire aux comptes

ProAudit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 30 Juin 2014
 (unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	3 666 222	4 711 569	4 622 980
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 778 280	3 738 678	3 753 896
b- Obligations et valeurs assimilées		887 942	972 891	869 084
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		317 111	713 361	359 959
a- Disponibilités		317 111	713 361	359 959
AC 3 - Créances d'exploitation		15 363	32 333	-
a- Dividendes & intérêts à recevoir		15 363	32 333	-
TOTAL ACTIF		3 998 696	5 457 263	4 982 939
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	12 135	5 737	6 747
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	243 797	240 719	244 755
TOTAL PASSIF		255 931	246 456	251 502
ACTIF NET				
CP1 – Capital	3 - 4	3 703 958	5 145 548	4 596 353
CP- 2 Sommes distribuables		38 807	65 259	135 084
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		67	71	71
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3 - 5	38 739	65 188	135 013
TOTAL ACTIF NET		3 742 765	5 210 807	4 731 437
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 998 696	5 457 263	4 982 939

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2014
 (Unité en TND)

		<i>Période du 01/04/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/04/2013 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/01/2013 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/01/2013 au 31/12/2013</i>
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4-1	58 327	67 712	70 240	79 840	177 665
a- Dividendes		48 854	48 854	60 058	60 058	137 240
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 473	18 858	10 182	19 782	40 425
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-2	-	-	583	995	1004
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		58 327	67 713	70 823	80 835	178 669
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-3	5 294	10 955	5 447	10 803	22 755
REVENU NET DES PLACEMENTS		53 034	56 758	65 376	70 032	155 914
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-4	7 577	15 292	4 842	8 274	24 324
RESULTAT D'EXPLOITATION		45 456	41 466	60 534	61 758	131 590
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-2 727	-2 727	3 430	3 430	3 423
Sommes distribuables de la période		42 729	38 739	63 964	65 188	135 013
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		2 727	2 727	-3 430	-3 430	-3 423
* Variation des +/- values potentielles sur titres		40 359	162 495	-280 783	-49 888	-145 737
* +/- values réalisées sur cession des titres		-273 471	-254 692	-122 255	-131 802	-545 212
* Frais de négociation		-26 355	-71 784	-28 049	-68 666	-108 362
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-214 010	-122 516	-370 553	-188 598	-667 721

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 janvier au 30 juin 2014

(Unité en TND)

	<i>Période du 01/04/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/01/2014 au 30/06/2014</i>	<i>Période du 01/04/2013 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/01/2013 au 30/06/2013</i>	<i>Période du 01/01/2013 au 31/12/2013</i>
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a- Résultat d'exploitation	45 456	41 466	60 534	61 758	131 590
b- Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	40 359	162 495	-280 783	-49 888	-145 737
c- +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-273 471	-254 692	-122 255	-131 802	-545 212
d- Frais de négociation des titres	-26 355	-71 784	-28 049	-68 666	-108 362
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	134 994	134 994	99 627	99 627	99 627
<u>AN 3 - Transactions sur le capital</u>					
a- Souscriptions	39 305	39 305	1 043 592	1 046 433	1 124 856
* Capital	125 700	125 700	2 839 100	2 846 200	3 080 200
* Régularisation des sommes non distribuables	-86 356	-86 356	-1 799 653	-1 803 975	-1 961 777
* Régularisation des sommes distribuables	-39	-39	4 145	4 208	6 433
b- Rachats	770 137	770 468	31 512	31 512	110 182
* Capital	2 456 500	2 457 500	81 700	81 700	316 400
* Régularisation des sommes non distribuables	-1 689 064	-1 689 744	-50 914	-50 914	-209 177
* Régularisation des sommes distribuables	2 702	2 711	726	726	2 959
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 079 836	-988 672	541 900	726 696	247 326
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	4 822 601	4 731 437	4 668 907	4 484 111	4 484 111
b- En fin de période	3 742 765	3 742 765	5 210 807	5 210 807	4 731 437
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	142 099	142 109	114 542	114 471	114 471
b- En fin de période	118 791	118 791	142 116	142 116	142 109
VALEUR LIQUIDATIVE	31,507	31,507	36,666	36,666	33,294
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	-17,50%	-5,04%	-31,75%	-8,38%	-12,78%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2014 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/06/2014, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 30/06/2014 ou par rapport à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat à la clôture précédente constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :**3-1 Note sur le Portefeuille titres :**

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2014	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	673 696	3 381 996,602	2 771 900,188	69,32%	74,06%	
ADWYA	10 000	83 999,534	83 500,000	2,09%	2,23%	
AMEN BANK	114	3 565,840	2 926,722	0,07%	0,08%	
AMS	10 000	69 768,061	46 420,000	1,16%	1,24%	
ASSAD	16 522	134 978,296	123 948,044	3,10%	3,31%	
ATL	10 000	28 089,845	24 960,000	0,62%	0,67%	
ATTIJARI LEASING	3 000	112 247,327	67 500,000	1,69%	1,80%	
BNA	3 678	34 211,292	25 746,000	0,64%	0,69%	
BT	5 000	52 906,626	49 055,000	1,23%	1,31%	
CARTHAGE CEMENT	20 000	66 553,604	61 740,000	1,54%	1,65%	
CELLCOM	6 000	51 973,812	51 600,000	1,29%	1,38%	
ESSOUKNA	7 500	77 196,516	65 490,000	1,64%	1,75%	
EURO-CYCLES	28 305	317 050,750	288 088,290	7,20%	7,70%	
GIF	16 730	69 054,325	58 973,250	1,47%	1,58%	
HANNIBAL LEASE	3 948	37 506,000	28 780,920	0,72%	0,77%	
HEXABYTE NS 2012	2 500	24 660,000	23 502,500	0,59%	0,63%	
ICF NS J 01012012	219	5 396,920	7 848,960	0,20%	0,21%	
LANDOR NS	9 000	61 606,275	52 200,000	1,31%	1,39%	
MIP	781	3 670,700	3 670,700	0,09%	0,10%	
MIP NS	2 343	11 012,100	11 012,100	0,28%	0,29%	
MODERN LEASING	63 176	444 609,247	259 021,600	6,48%	6,92%	
MPBS	5 000	34 528,290	34 465,000	0,86%	0,92%	
NAKL	10 938	102 676,129	104 862,606	2,62%	2,80%	
NEW BODY LINE	7 155	57 887,408	43 359,300	1,08%	1,16%	
SALIM	9 603	256 958,826	188 794,980	4,72%	5,04%	
SIAME	28 000	76 085,104	64 988,000	1,63%	1,74%	
SITS	45 000	131 883,161	96 435,000	2,41%	2,58%	
SOMOCER	65 000	188 604,045	176 800,000	4,42%	4,72%	
SOPAT	35 418	111 720,409	103 137,216	2,58%	2,76%	
SOTEMAIL	874	2 409,000	2 608,890	0,07%	0,07%	
SOTETEL	2 200	8 332,000	7 959,600	0,20%	0,21%	
SOTRAPIL	5 000	57 655,962	44 750,000	1,12%	1,20%	
SOTUMAG	70 000	130 770,374	127 260,000	3,18%	3,40%	
TEL NET HOLDING	19 910	173 976,660	105 722,100	2,64%	2,82%	
TGH NS	97 249	106 973,900	106 973,900	2,68%	2,86%	
TPR	9 002	41 927,724	39 779,838	0,99%	1,06%	
TUNISAIR	26 431	32 089,553	29 391,272	0,74%	0,79%	
TUNIS-RE	18 100	177 460,987	158 628,400	3,97%	4,24%	
Obligations:	11 000	864 622,949	887 941,876	22,21%	23,72%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	366 619,616	378 887,826	9,48%	10,12%	
BH 2009	5 000	423 003,333	431 947,210	10,80%	11,54%	

CHO2009	1 000	75 000,000	77 106,840	1,93%	2,06%	BIAT
Droits	7 007	6 752,394	6 380,070	0,16%	0,17%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
SFBT DA 1/8 20052014	2 000	4 000,000	3 380,000	0,08%	0,09%	
SOTRAPIL DA 1/17 20062014	5 000	2 750,000	3 000,000	0,08%	0,08%	
Total Général	691 703	4 253 371,945	3 666 222,134	91,69%	97,95%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **12 135** dinars au 30-06-2014 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Rémunération du gestionnaire à payer	10 371	5 154	5 567
Rémunération du dépositaire à payer	1 764	583	1 180
Total	12 135	5 737	6 747

3-3 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2014 à **243 797** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2014	30.06.2013	31.12.2013
Jetons de présence	2 514	2 504	4 380
Actionnaires dividendes à payer	219 676	220 583	220 583
Redevances CMF à payer	314	383	395
Etat retenues à la source	1 252	1 750	53
Honoraires CAC à payer	14 660	10 216	14 074
Rémunération du Directeur Général	150	150	150
TCL à payer	129	30	17
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	243 797	240 719	244 755

3-4 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2014 au 30-06-2014 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013	
Montant	4 596 353
Nombre de titres	142 109
Nombre d'actionnaires	174
Souscriptions réalisées	
Montant	40 656
Nombre de titres émis	1 257

Rachats effectués	
Montant	-794 850
Nombre de titres rachetés	-24 575
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	162 495
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	-254 692
Frais de négociation	-71 784
Régularisation des sommes non distribuables	25 780
Capital au 30-06-2014	
Montant	3 703 958
Nombre de titres	118 791
Nombre d'actionnaires	173

3-5 Notes sur les sommes distribuables de l'exercice :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2014 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	131 590	3 423	135 013
Exercice en cours	41 466	-2 727	38 739

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Avril 2014 au 30 Juin 2014 la somme de **58 327** dinars et se détaillent ainsi :

Revenus	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Dividendes	48 854	48 854	60 058	60 058	137 240
Revenus des obligations & valeurs assimilées	9 473	18 858	10 182	19 782	40 425
Total	58 327	67 712	70 240	79 840	177 665

4-2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se présentent au 30 juin 2014 comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Intérêts (*)	0	0	583	995	1 004
Total	0	0	583	995	1 004

(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2014 au 30 Juin 2014 à **5 294** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Rémunération du gestionnaire	5 000	10 371	5 154	10 220	21 575
Rémunération du dépositaire	293	584	293	584	1 180
Total	5 294	10 955	5 447	10 803	22 755

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Avril 2014 au 30 Juin 2014 à **7 577** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du				
	01/04/2014 au 30/06/2014	01/01/2014 au 30/06/2014	01/04/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 30/06/2013	01/01/2013 au 31/12/2013
Redevances CMF	1 111	2 305	1 145	2 271	4 794
Honoraires commissaires aux comptes	4 866	9 679	1 943	2 743	12 583
Jetons de présence	932	1 854	932	1 875	3 750
Rémunération du président de conseil & DG	529	1 059	529	1 059	2 118
TCL	138	161	44	74	453
Autres charges	0	235	249	252	626
Total	7 577	15 292	4 842	8 274	24 324

4-5 Ratios de gestion des placements :

- **Charges de gestion des placements / actif net** soit : $5\,294 / 3\,742\,765 = 0,14\%$
- **Autres charges / actif net** soit : $7\,577 / 3\,742\,765 = 0,20\%$

4-6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la SIFIB BH ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - ❖ de conserver les titres et les fonds de la société.
 - ❖ d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.